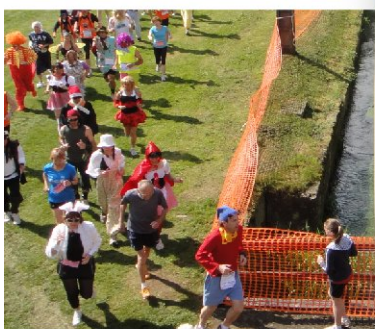


Val et Châtillon



Bulletin Communal



2
0
1
0

Sommaire

Municipalité

- Il ne faut jamais désespérer !.....3
- Un armistice doublement fêté à Val-et-Châtillon.....4
- Etat civil.....5
- Quelques évènements à Val-et-Châtillon.....6
- En souvenir de François Romary (1910-1992).....8
- Les délibérations du Conseil en 2010.....9

Associations

- Club Vosgien de la Vezouze.....12
- Mémoires du Textile.....14
- Familles Rurales.....16
- A.C.C.A.....17
- Maison pour Tous18
- MPT - Sauvegarde du patrimoine.....19
- MPT - Bridge.....19
- USEP. Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré.....20
- Les Gars du Val Cross.....21
- Les restaurants du cœur22
- A.M.C.....23
- Association des conjoints survivants veufs et veuves.....23
- ADMR.....24
- Partégo F.R. Services.....25

Histoire et culture

- Le Trou Marmot, 70 ans après.....26
- Alfred RENAUDIN (1866-1944).....29
- Val-et-Châtillon par Alfred Renaudin.....35
- 1010-2010 : le millénaire de l'abbaye de Saint-Sauveur37
- Les procès opposant les paroissiens de Bonmoutier aux chanoines réguliers de l'abbaye de Domèvre (XVIII siècle).....41
- Présence des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Val-et-Châtillon45
- In Memoriam : Monsieur l'abbé Paul Vittemer (1921-2010).....49
- Les vitraux de l'église Saint-Laurent de Val-et-Châtillon.....50
- Exposition « Gas du Val ».....52

Une édition tout en couleur de ce bulletin est téléchargeable sur le site internet de la commune : www.val-et-chatillon.com

Il ne faut jamais désespérer !

Lorsqu'en une nuitée
Le réservoir d'eau fut à moitié vidé,
Au contrôle de la matinée
Ce fut une belle ruée :
- Le réseau à couper
- La fuite à chercher,
En attente de l'arrivée
de l'entreprise, en urgence, appelée.
Puis

- Les affiches à poser
dans les endroits les plus fréquentés
- aux possesseurs de pompes téléphoner
- la presse à alerter
Il y eut bien quelques personnes non avisées
De cela, veuillez nous pardonner.
Heureusement la réparations -
en une journée -
fut effectuée !



Moralité de l'histoire :

Une personne bien inspirée
nous a suggéré,
que pour prévenir la communauté,
des relais seraient à envisager.
Donc avis aux amateurs de citoyenneté :
Vous pouvez - en mairie - vous proposer.
Ainsi les charges seront partagées.

◇◇◇

Merci de cette bonne idée !

Je l'ai toujours pensé :
Comme autrefois, la solidarité
Est gage d'avancées.
A nous de les réaliser !
Ainsi vous recevrez
Joies, bonheurs et félicités
pour cette nouvelle année !

Josiane Tallotte



**Le Maire,
les Adjoints,
les Conseillers municipaux
et le personnel communal
vous souhaitent
une bonne et heureuse
année 2011**

Un armistice doublement fêté à Val-et-Châtillon

Par les grands élèves de l'école Gratien LORRAIN

En effet, vendredi 12 novembre, précédés par les présidents des associations patriotiques accompagnés des maîtres et de quelques parents, les élèves sont bravement partis, sous la pluie, en rangs parfaits jusqu'au monument aux morts du parc de l'église.

Ils furent accueillis par les 5 porte-drapeaux du secteur portant fièrement leur étendard.

Après le mot d'accueil de Monsieur DAL MARTELLO (FNACCA), Monsieur SOMMIER leur confia la gerbe qui fut déposée sur les gradins du monument.

Les plus jeunes lurent tour à tour de leurs voix fraîches et claires les noms gravés sur les quatre faces. Là, ils durent comprendre l'importance du nombre de tués pour un si petit village.

Les responsables des associations, les élus présents remercièrent les porte-drapeaux et les élèves du cours moyen entonnèrent une vibrante Marseillaise. Une si belle ardeur entraîna nombre de participants à les accompagner.

Cela fait quelques années que notre hymne national n'avait plus retenti en une telle occasion puisqu'il n'y a plus de fanfare à Val-et-Châtillon.

Mme le Maire invita tous les présents à repartir en cortège à la salle des fêtes afin de partager le



goûter prévu pour remercier les élèves et les adultes de leur participation à la cérémonie ainsi qu'un « sirop d'honneur » pour les plus jeunes et un vin d'honneur pour les accompagnateurs.

Comme les adultes la veille, tous furent accueillis par les conseillers. Mme le Maire, dans son discours de bienvenue, rappela l'exemple d'une fillette juive de 9 ans qui écrivait, illustrait, coloriait à la main une centaine de journaux qu'elle vendait ensuite au profit des soldats atteints aux yeux. La 2ème guerre lui fut fatale (elle mourut déportée).

Madame le Maire proposa une récolte de dessins sur le contraire de la guerre : la

Paix. Chacun s'engagea de bonne grâce à réaliser une œuvre prochaine sur ce thème.

Puis, après cette petite collation réconfortante, les élèves et les adultes se séparèrent heureux de cet intermède citoyen, malgré le temps qui nous éprouva fort.

Mais que signifient quelques minutes face aux sacrifices de plusieurs années de nos héros de la Grand Guerre ? Juste un grand merci pour les temps que nous vivons.

J. T.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- John HISSUNG né le 28 janvier 2010
- Lorenzo DIMINI né le 03 février 2010
- Shannon JUSZCZAK née le 29 avril 2010
- Sacha DONNAY né le 28 juillet 2010
- Samuel MECKES né le 30 juillet 2010
- Théo BIGEREL né le 13 août 2010
- Diego LALLEMENT né le 16 septembre 2010



Théo



Samuel

MARIAGES

- Sébastien CHAXEL et Linda HAMICHE mariés le 24 avril 2010
- Serge THUOT et Isabelle LAUNOIS mariés le 24 juillet 2010
- Anthony CARPENTIER-MARCHAL et Mylène PIETRYNIACK mariés le 18 décembre 2010

Noces de diamant

Nos félicitations à Roland et Jacqueline Dardaine qui célèbrent leurs 60 ans de mariage !



Isabelle LAUNOIS et Serge THUOT

DECES

- SPATER veuve MINUZZO Georgette décédée le 22 décembre 2009
- DAVAL Yvon décédé le 2 janvier 2010
- HENRY Daniel décédé le 16 janvier 2010
- LEDRAPPIER Gilbert décédé le 21 avril 2010
- HERY Raymond décédé le 25 avril 2010
- CAYET Jean-Pierre décédé le 14 août 2010
- GERBÉ Nadine décédée le 17 août 2010
- STAIQULY épouse FERRON Geneviève décédée le 12 octobre 2010
- MICHELER veuve HOUPERT Lucienne décédée le 12 octobre 2010
- DUBAS veuve FOURNIER Lucienne décédée le 30 novembre 2010

DOYENS

- Madame CHOPINEZ née BONTEMS Simone, née le 18 octobre 1918
- Monsieur MONGEL Hugues, né le 04 juillet 1926

Quelques évènements à Val-et-Châtillon

Vente des anciennes écoles

Installée aux anciennes écoles (partie centre de loisirs), l'entreprise SRT (vitrages...) s'agrandira bientôt.

Monsieur ANSION a signé avec la commune le compromis de vente du bâtiment début novembre 2010.

Les plans sont prêts, les derniers papiers sont attendus.

Bref, un morceau du patrimoine sauvegardé par un amoureux des vieilles pierres et de notre village, et des habitants en plus si les logements prévus accueillent de nouveaux locataires.

Cabinet de magnétiseur - rebouteux

Mickaël et Cédric JOIGNEAU, arrières petits-enfants de Monsieur Jean-Baptiste STAIQULY et de Simone CAYET ont repris le bien familial au 71 grande Rue. Cédric et sa maman ont ouvert un cabinet de soins à cet endroit, en tant que rebouteurs-magnétiseurs.

Mickaël a un projet original et important en relation avec sa formation de photographe.

Pour les personnes intéressées par cette activité, nous avons en mairie des plaquettes explicatives.

Concours de chiens truffiers

Monsieur AUBERTIN, depuis peu à Val-et-Châtillon, passionné par l'élevage canin, propose de mettre sur pied une grande manifestation le premier week-end de juillet 2011 : un concours de chiens truffiers. Et oui, vous ne rêvez pas : les chiens aussi savent trouver des truffes... Y a-t-il des truffes ici ? Là est le secret à découvrir dans 6 mois...

Ce concours organisé pour la 1ère fois en Meurthe-et-Moselle et pour la 2ème fois en Lorraine désignera des représentants pour l'épreuve nationale.

Vous en saurez plus au début de l'été, mais retenez bien cette date de concours de gavage !

Chèques vacances seniors

Cette année 2011, les seniors pourront découvrir la Normandie avec l'aide des chèques vacances seniors (donc une aide appréciable...).

Lili PERRIN, partie en 2010 à St Raphaël, en est revenue enchantée par toutes les visites et les activités proposées !

Sur les 3 Communautés de communes (Badonviller, Blâmont, Cirey), nous pourrions former un bus. Une réunion sera programmée au printemps pour vous donner plus de détails.

Accessibilité

L'accessibilité des bâtiments publics doit être aux normes pour 2015 : il faut donc y réfléchir dès maintenant.

Différentes places pour handicapés seront installées au printemps (enfin dès que la peinture pourra tenir) près de l'école, la salle des fêtes, la mairie/agence postale et l'église. C'est le plus facile à réaliser. Les autres transformations demandant bien des réunions et un programme financier avec subventions à étaler sur plusieurs années.

Curage du canal

L'eau, cette année, nous joue bien des tours : entre le réseau, les fontaines, le canal et les cascades, que de situations complexes à gérer. Les fontaines doivent revoir leur « cure de rajeunissement » et il en reste quelques unes à refaire profondément. La commission des travaux proposera de nouvelles solutions au printemps.

Les cascades ont joué une partie de cache-cache suite aux travaux sur les vannes et le curage du canal. Suivant les ordres de la DTT, il a fallu jongler entre les mois d'été, désignés, la protection des poissons, les techniques de vidange et puis la remise progressive en eau. Un travail exigeant réalisé grâce à l'ardeur des acteurs de la section Patrimoine de *Maison Pour Tous*, sous la direction de Michel Bontems : une aide avisée et précieuse !

Merci à l'entreprise Bouvery, partenaire de la section, pour son implication avec engins

adéquats. C'est que 25 ans de sable charrié par notre rivière, cela représente des dizaines de centimètres à ôter, sur des centaines de mètres.

Le canal a retrouvé son calme, les riverains leur pont, les promeneurs des chemins sécurisés. Bravo à tous !

Eveilleurs du Patrimoine

Une action originale, sur une idée de Martin Hirsch, au bénéfice de jeunes (16/25 ans) de nos trois cantons : Badonviller, Blâmont et Cirey.

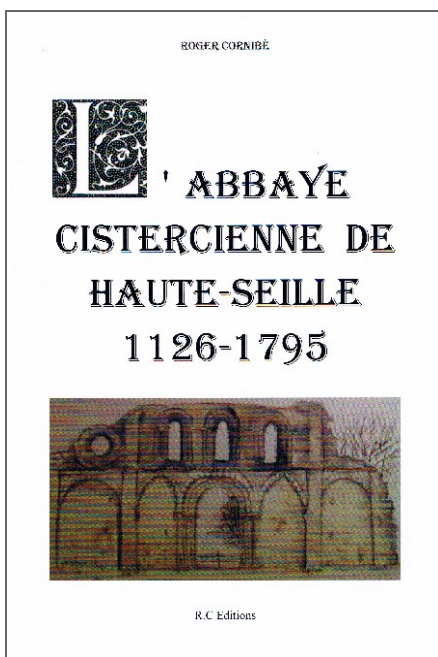
45 jeunes se relaieront par groupes pour travailler sur des chantiers (une partie de leur temps de formation par Pôle Emploi) de la région.

Au Val, vu le temps, ils nettoient et repeignent les salles de foot/réunion à l'école. Après, il s'occuperont d'actions forestières et environnementales.

Assidus, enthousiastes, ils s'appliquent à remettre en état des endroits utiles à tous.

Bienvenue à ces « Eveilleurs du Patrimoine » ! Encadrés par Ulrich Weiland, soutenus par la MPT et les services communaux sur notre secteur.

Nouvelles littéraires



L'abbaye cistercienne de Haute-Seille (1126-1795) par Roger CORNIBÉ

Après une année historique autour du Millénaire de l'abbaye Saint-Sauveur, l'auteur, bien connu pour ses nombreux ouvrages sur le patrimoine local, revient sur l'histoire d'une autre abbaye qui exista durant près de 7 siècles sur le canton : l'abbaye de Haute-Seille.

A travers un livre richement illustré en photographies et documents, ponctué de très nombreuses informations glanées par ses diverses recherches, Roger Cornibé retrace la vie des moines de l'abbaye d'« Alta Silva », fondée par l'évêque de Metz, Etienne de Bar, et érigée sur les terres de sa sœur, la comtesse Agnès de Langstein.

En vente à la librairie BOTTIN de Cirey-sur-Vezouze ou directement auprès de l'auteur à Val-et-Châtillon. Prix : 20 €.

1789, on a enlevé Julie

par Denis VOIGNIER

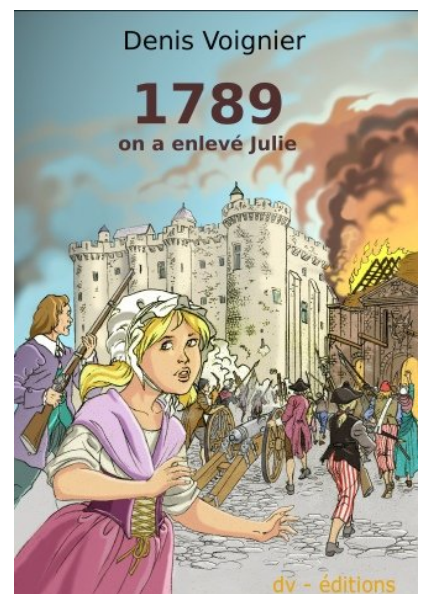
Sur un chemin vosgien, lors d'une banale promenade, Julie est enlevée et transportée en 1789, au tout début des premiers événements de la Révolution Française.

Elle va vivre ces intenses moments et faire la connaissance d'Hortense qui lui ressemble comme une sœur jumelle. Cette jeune fille est en grand danger. Julie va s'efforcer de l'aider tout en recherchant le moyen de fausser compagnie à son ravisseur et de retourner à son époque.

Sur fond de campagne en colère, d'émeutes parisiennes, d'odeur de poudre et de bruit de canon, un voyage surprenant en cette période trouble et agitée !

Edition DV - 11,50 € - paru en novembre 2010

A découvrir d'autres ouvrages de DV Editions: www.dveditions.fr



En souvenir de François Romary (1910-1992)

Vezeuze



C'est toi que je préfère à toutes les rivières.

Ta modeste origine et l'endroit où tu nais

Ont ce qu'il faut pour plaire à moi qui les connais.

Tu te caches d'abord sous l'herbe des clairières

Et puis au cœur des bois et puis sur leurs lisières

Tu vas, chantant un air qui ne finit jamais.

Il est si captivant que, tout jeune, j'aimais

A venir sur ta rive oublier les misères

Que l'on peut bien avoir lorsque l'on a cet âge.

Aussi, comme jadis, lorsque mon pauvre cœur

Sent des méchants humains la maudite rancœur

C'est auprès de ton cours que je reprends courage :

La fraîcheur de tes eaux ranime mon ardeur

et redonne à mon être un regain de vigueur.

François Romary

Poésie et réalité

Oui, qu'il est beau notre Val.

Ru, ruisseau puis petite rivière si limpide que même l'Agence de l'eau a été forcée de le reconnaître : Il n'est presque pas souillé par nos rejets !... Donc plus de subventions, soit 70% (40% de l'agence ouvrant la possibilité de 30% du Conseil général) qui s'envolent.

Le total de l'opération – sans les routes à refaire – s'élevant à 3 millions d'euros actuellement, vous devinez sans peine qu'il nous est impossible d'assumer seuls ce projet (sans doute les projets nouvellement mis en route réclamaient-ils plus d'attention et de subsides sonnants et trébuchants!).

Voilà donc la conclusion de plusieurs années d'études coûteuses !

Il faut réfléchir à nouveau à 3 (Cirey-Petitmont-Val) avec l'aide du Conseil général.

Plusieurs systèmes pourraient cohabiter dans chaque village :

– individuel

– collectif par quartier ou groupes de maisons (ex : Nitra)

Le lagunage n'est pas possible à Val-et-Châtillon (zone inondable pour le secteur des roseaux).

Les élus ou représentants désignés par chaque commune concernée (messieurs Becker, Caro et Mme Tallotte) vont donc réfléchir avec Cirey et Petitmont. Cela servira de piste possible pour d'autres communes de Meurthe-et-Moselle.

Conséquence :

Les habitants ayant installé un système vérifié par le SDAA (syndicat départemental d'assainissement autonome) pourront présenter le certificat délivré par le dit service et bénéficier ainsi de certains dégrèvements sur les taxes d'assainissement.

Josiane Tallotte

Les délibérations du Conseil municipal en 2010

Les membres du Conseil :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • M. Olivier BECHE • M. Alfred BECKER - Adjoint • M. Olivier BENA • M. Christian BERNARD - Adjoint • M. Jean-François COSTER - Adjoint • M. Lionel CUNAT • Mme Josiane EHRLÉ | <ul style="list-style-type: none"> • Mme Marie-Thérèse GERARD • M. Pierre MILLION • Mme Brigitte ROLAND • Mme Marie-Josèphe SCHMITT • Mme Josiane TALLOTTE - Maire • M. Jean ULM |
|--|--|

Avertissement : Il ne s'agit que d'un résumé des décisions du Conseil municipal.

Seules les délibérations originales, consultables en mairie, ont valeur légale.

8 janvier 2010

Le Conseil municipal

- crée un poste en *contrat d'accompagnement dans l'emploi* (contrat aidé à 90%), 30 heures par semaine, pour 12 mois, renouvelable 1 fois.
- autorise l'abattage de certains peupliers se trouvant dans le parc communal
- renouvelle le contrat d'assurance pour les élus
- fixe le tarif des photocopies comme suit :
 - A4 noir et blanc : 0,18 €
 - A4 couleur : 1,50 €
 - A3 noir et blanc : 0,35 €
 - A3 couleur : 3,00 €

19 février 2010

Le Conseil municipal

- approuve à l'unanimité la location des deux

salles de l'ex-centre de loisirs, avec couloir et cour adjacents, à Monsieur Anson et fixe le prix mensuel de location à 60 € et le montant des charges à 15 €.

- décide d'augmenter de 5 heures la durée hebdomadaire de travail de l'agent en contrat unique d'insertion.

26 Mars 2010

Le Conseil municipal

- fixe ainsi qu'il suit les taux d'imposition pour l'année 2010 :

- Taxe d'habitation : 5,94%
- Taxe foncière bâti : 8,32 %
- Taxe foncière non bâti : 31,69 %
- Taxe professionnelle/CFE : 7,06 %

- approuve les comptes administratifs :

C.A. 2009	Clôture 2008	Résultat 2009	Clôture 2009	Restes à réaliser	
Fonctionnement	52 498,26 €	-81 540,92 €	-29 042,66 €		
Investissement	13 334,85 €	-27 558,85 €	-14 224,00 €	Dépenses	46 885,00 €
				Recettes	71 778,00 €
Total	65 833,11 €	-109 099,77 €	-43 266,66 €		

C.A. EAU 2009	Clôture exercice 2008	Résultat exercice 2009	Clôture de l'exercice 2009
Fonctionnement	106 909,91 €	43 131,73 €	150 041,64 €
Investissement	-46 525,81 €	-21 639,54 €	-68 165,35 €
Total	60 384,10 €	21 492,19 €	81 876,29 €

- approuve les comptes de gestion Principal et Service des eaux
- approuve à l'unanimité les chapitres des budgets 2010 communal et eau (disponibles en mairie)
- sollicite l'habilitation pour l'accueil de personnes condamnées à des Travaux d'Intérêts Généraux

21 mai 2010

Le conseil municipal

- approuve à l'unanimité les modifications des statuts de la Communauté de communes du Pays de la Haute-Vezouze. Ces modifications portent sur l'article 4, relatif aux compétences de la Communauté de communes, et plus précisément sur l'architecture du projet d'accueil périscolaire.
- approuve à l'unanimité de modifier le crédit à reporter de -29 599,79 € en -29 042,66 €.
- considérant l'autorisation du service police de l'eau de la DDT de procéder au désensablement du canal, accepte le devis de l'entreprise Bouvery, d'un montant de 1375 € HT, pour le curage d'une partie du canal avec évacuation du sable.
- décide de faire appel à un géomètre-expert pour réaliser le bornage des propriétés de l'impasse de la rue Beau-Soleil
- accepte à l'unanimité de céder à Rémi GERARD une partie de la parcelle AC434, représentant environ 3,5 ares, située sous la parcelle AC119. Le prix de vente est fixé à 10 € le m², soit 3500 € (frais de notaires et de géomètre en sus).
- décide d'accorder les subventions suivantes :
 - Club Vosgien : 475 €
 - Trèfle : 75 €
 - Conjointes survivants : 75 €
 - ADMR : 150 €
 - ADDOTH : Aucune
 - Restos du Coeur : 200 €
 - Amis de l'Abbaye de St Sauveur : 200€
 - Maison pour Tous : 1700 €
 - Noël des enfants: 800 €
 - Gars du Val-Cross : 620 €
- décide à l'unanimité de verser 351 € à Maison Pour Tous pour l'achat commun d'une sono avec l'USEP, JS VAL et la MPT
- par 7 voix contre 5, décide exceptionnellement d'ac-

order à Madame Bellot une réduction égale à la moitié de l'excédent de consommation d'eau causé par une fuite, soit 83m³

- approuve les travaux subventionnés préconisés par l'ONF (dégagement manuel de plantations, plants et répulsif). Coût total : 18000 € HT.
- autorise le prêt du reliquaire de l'église de Val-et-Châtillon pour la messe du millénaire de l'abbaye de St Sauveur.

29 juin 2010

Le conseil municipal

- accepte de vendre – en l'état – le bâtiment des anciennes écoles et la cour attenante pour un montant de 138.000 €. Sont exclus de cette proposition les anciens jardins de l'école.
- approuve la location du logement au-dessus de l'agence postale pour un loyer mensuel de 435,39 euros hors charges.
- accepte le devis de l'entreprise Bouvery pour la poursuite du curage du canal après le pont de la rue de Badonviller.
- accepte de continuer avec Petitmont et Cirey-sur-Vezouze pour l'élaboration du projet d'assainissement préconisé par l'Agence de l'eau.

27 août 2010

Le Conseil municipal

- décide de dissoudre le Syndicat Intercommunal pour la promotion de l'emploi et de l'industrialisation du canton de Cirey-sur-Vezouze.
- approuve l'indemnisation par les assurances SMACL, d'un montant de 185.92 €, concernant le bris de la porte vitrée de la salle des restos (sinistre du 29/5/2010).
- approuve le nouveau contrat de location de la salle des fêtes.
- autorise la télétransmission des actes administratifs à la sous-préfecture.
- décide d'adhérer à l'Association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et les collectivités territoriales (cotisation de 100 euros).
- Refuse d'accorder une réduction de facture d'eau suite à un dégât des eaux.

24 septembre 2010

Le Conseil municipal

- accepte de vendre à M. Ansion, pour 145 000 €, le bâtiment des anciennes écoles et ses dépendances, sis 45 Grande rue, en l'état, ainsi que la parcelle attenante AC 88. Sont exclus de la vente : le *bûcher* situé tout à gauche, le parking et la terrasse se trouvant au dessus du parking.
- autorise Madame le Maire à établir et signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec l'association *Maison Pour Tous* pour le dégagement des deux arbres se trouvant en travers du canal.
- approuve les nouvelles conventions de mise à disposition de locaux entre la commune et les associations *Maison Pour Tous*, *Familles Rurales* et *Restos du Coeur*.
- fixe comme suit la destination des coupes au titre de l'année 2011 : Vente et bloc et sur pied des parcelles 10 A, 12 A, 14 et 19A.
- rejette le devis supplémentaire de 8976 € proposé par l'ONF pour le dégagement manuel de plantation des parcelles 7 à 10, 12, 26, 27, 30, 31, 33, 38
- sollicite l'adhésion de la commune aux mises à disposition des intervenants de prévention et santé au travail du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle.
- admet en non-valeurs les pièces suivantes du budget eau et assainissement :
 - Numéro de liste 357490232 : 5 pièces pour un montant de 1 182,75 €
 - Numéro de liste 357491732 : 2 pièces pour un montant de 71,34 €
- sollicite auprès du Conseil Général une subvention au titre de la dotation communale d'investissement pour la réalisation des travaux suivants :
 - Amélioration de la protection des 2 chambres de captage afin de protéger la qualité de l'eau
 - Reprise de chambre de captage d'alimentation des fontaines communales avec création de conduite de vidangeet s'engage à inscrire les crédits correspondant au budget eau de l'exercice 2011 soit la somme de : 13034,72 € H.T.
- approuve le Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement.

16 octobre 2010

Visite en forêt communale pour l'affouage.

26 novembre 2010

Le Conseil municipal

- décide de proposer aux particuliers des lots de bois cet hiver. La commune fera appel aux services d'un bûcheron pour protéger les plantations et faciliter l'exploitation du bois par les particuliers. Le prix du stère est fixé à 12 euros TTC. Date limite d'inscription : 31 décembre 2010.
- décide qu'un rappel doit être fait pour réclamer les redevances ordures ménagères de 2007, 2008, 2009 aux locataires des logements communaux présents lors de ces périodes. Le calcul sera basé sur le revenu cadastral des logements.
- Sollicite du Conseil Général le versement d'une subvention de 2500 € au titre de la dotation de solidarité de l'année 2010 pour financer l'acquisition d'équipement de cuisine électrique pour la salle des fêtes : fourneau avec support et plan de cuisson. Dépense réalisée et payée au titre de l'investissement 2010 qui s'élève à la somme de : 4460 euros H.T.
- accepte l'indemnisation par les assurances SMACL, d'un montant de 377,96 €, concernant le bris de la porte vitrée de la salle des restos (sinistre du 4/10/2010).

22 décembre 2010

Ordre du jour :

- Avenant à la convention pour captage de source et de canalisation en forêt communale de Petitmont.
- Prix de l'eau 2011.
- Avenant au contrat de location des salles de l'ex-centre de loisirs.
- Marchés publics à procédure adaptée : commission et délégation de compétence.
- Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes.
- Décisions modificatives.
- État des restes à réaliser.

Club Vosgien de la Vezouze



Cirey /Val-et-Châtillon

Site Internet : <http://cv-vezouze.fr>

Amis du Club Vosgien,

Tout au long de l'année, le Club Vosgien de la Vezouze s'efforce de vous proposer des activités variées liées à la nature. Quelques points forts de l'année 2010.

Randonnée Hivernale à Val-et-Châtillon

A l'invitation du District II, plus de 100 randonneurs ont répondu présents et ont découvert notre secteur. Partis du Point I, les randonneurs ont longé le canal, admiré les rochers d'Achiffet et ont trouvé un bon feu à l'abri de la Croix Collin pour la pause repas.



Sortie neige

Dans le cadre du CAJT de la Haute-Vezouze, Annie et Carole, en partenariat avec le Club Vosgien, ont permis aux petits de découvrir les plaisirs de la neige.

Assemblée Générale

Depuis sa création en 1931, le Club Vosgien organise l'Assemblée Générale à Val-et-Châtillon.

La Fédération récompense les bénévoles pour leur investissement au sein de l'association :

- 5 ans : diplôme d'honneur
- 10 ans : houx d'argent
- 15 ans : houx d'or

Félicitations à nos nouveaux diplômés !



Au cours de l'année 2010 de nombreuses activités vous ont été proposées. Un programme annuel vous est proposé sur le site de l'association.

Refuge de la Boulaie

Ce refuge est à la disposition de tous.

Après un début d'incendie, pour la sécurité des usagers, l'électricité a été mise aux normes.



Séjour d'une semaine à Val Cenis

Associant tourisme et randonnées, les séjours du Club Vosgien, avec plusieurs propositions d'activités de marche et de découverte, se déroulent dans une ambiance de simplicité, de partage et de convivialité.

Rando Moselle

Le week-end de la pentecôte a permis à nos voisins Lorrains ou Alsaciens de découvrir, sous un soleil estival, les curiosités naturelles de notre secteur : château de Turquenstein, roche des Fées, Trois Pierres, Grand Rougimont, rochers d'Achiffet...



Abri de la Fourchue Eau

Situé sur la commune de Saint-Sauveur, cet abri vient d'être restauré par les bénévoles du Club Vosgien et inauguré le 9 octobre. C'est un point de départ qui permet à tous de découvrir notre secteur. Il nous conduit à la scierie de Machet, par 2 km de sentier pédestre aménagé.

Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs de ces activités, venez nous rejoindre.

Le Comité et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011.

Brigitte Biondi

Mémoires du Textile

Année 2010 – une année de plus pour l'association.

L'équipe en charge du fonctionnement du Musée tient toujours bien la barre. A présent, pour tenir la barre, nous rencontrons quelques difficultés. Le personnel prend de l'âge, les années se font sentir (fatigue, état de santé, etc...), mais nous sommes toujours là pour assurer les prestations les jours d'ouverture.

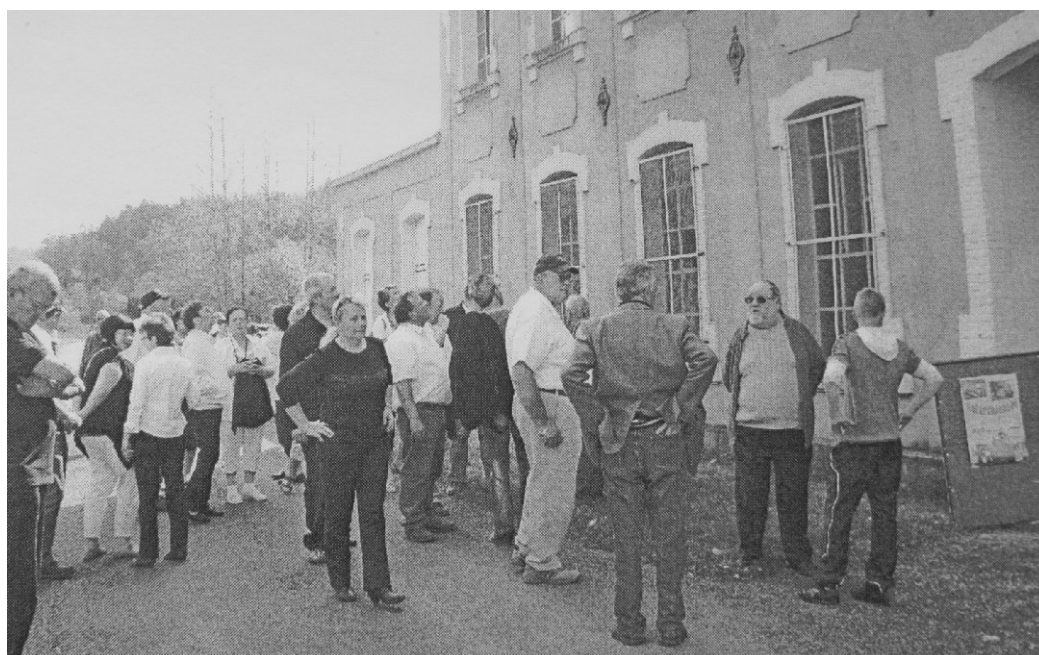
Le samedi 27 mars 2010, l'association a tenu sa 14^{ème} Assemblée générale, en présence de Monsieur Lamblin, député de Meurthe-et-Moselle, de Madame Tallotte, Conseillère générale, Maire de Val-et-Châtillon, de Monsieur Arnould, Président de la Communauté de Communes de la Haute-Vezouze, Maire de Saint-Sauveur.

Au 31 décembre 2009, l'association comptait 403 adhérents. Malgré les décès et quelques défections, les effectifs restent stables.

74 personnes étaient présentes à l'assemblée – 206 pouvoirs ont été adressés. Le quorum à réaliser était de 202. Un minute de silence a été observée à la mémoire des 15 adhérents décédés en 2009.

Le Président a remercié les membres d'être venus toujours aussi nombreux. Les rapports moral et financier font apparaître une bonne gestion.

Cependant, le nombre de visites reste modeste et les groupes ne dépassent pas 12 personnes.



Un groupe en attente de visite

Le projet du musée, pour 2010, était de se faire connaître auprès des vacanciers de Center Parc (pas beaucoup de succès).

Le bilan pour l'année 2010 n'est pas probant : 960 entrées (payantes et gratuites). Visites individuelles, très peu de groupes.

A la journée du 15 août, bien que la fréquentation ait été satisfaisante (560), compte tenu des mauvaises conditions météorologiques, l'intérêt des visites n'était pas ressenti de la même manière.

Les visiteurs passaient sans aucune curiosité évidente – ils venaient se mettre à l'abri. Très peu d'exposants.

Malgré les difficultés rencontrées concernant la fréquence des visites, les membres de l'association (l'équipe bénévole) ont toujours la même ardeur et le même objectif : faire connaître le but qu'elle s'est fixé de pérenniser l'industrie textile dans la région en particulier dans notre vallée.

La mémoire ne doit pas disparaître, oublier serait sans aucun doute préjudiciable à l'existence même du musée. On ne doit pas refermer ses portes pour tourner une page de l'histoire, bien au contraire, tenir en éveil, dans les mémoires, les enseignements et renseignements recueillis en visitant le musée. Il ne suffit pas de fleurir nos villes et villages de musées ou encore de sites à visiter pour oublier ensuite l'existence même d'un patrimoine.

Informations :

- *Le samedi 26 mars 2011, à la salle des fêtes des Val-et-Châtillon, à 14h30, l'association tiendra son assemblée générale ordinaire.*
- *Jours d'ouverture du Musée :*
 - *Avril – mai – septembre – octobre : les mardis et dimanches de 13h30 à 18 heures.*
 - *Juin- juillet – août : les mardis, jeudis et dimanches de 13h30 à 18 heures.*
- *Vente d'ouvrages :*
« L'industrie Textile dans la Vallée de la Haute Vezouze (1825 – 1978) ».
Deux ouvrages – prix de l'ouvrage : 17 euros. En vente au Musée et chez l'auteur, M. Cornibé Roger, 03.83.42.67.92



Toute l'équipe du Musée vous souhaite une bonne et heureuse année 2011.

Le Président,

Familles Rurales

Votre soutien est notre force !

Par votre adhésion, avec 180 000 autres familles au niveau national, vous donnez au mouvement la force d'agir pour

- défendre les intérêts des familles
- les accompagner, dans leur mission d'éducation. Echanges entre parents, organisation d'accueil de loisirs etc...
- créer les activités et services dont elles ont besoin à tous les âges de la vie : garde d'enfants, partage de repas etc...

Par votre adhésion, vous marquez votre attachement aux valeurs qui fondent nos actions.

La structure de l'association de Familles rurales de Val-et-Châtillon, bien que très modeste avec son effectif constitue un des maillons nécessaires pour soutenir la fédération. « Les petits ruisseaux forment les grandes rivières ».

Au premier novembre 2010, l'association compte 38 familles, soit par activité :

- Club Féminin : 11 personnes
- Club Scrabble : 10 personnes
- Club 3ème âge : 24 personnes
- Club gymnastique : 16 personnes

Activités des clubs

Club féminin : réunions toujours bien suivies (tous les 15 jours. Les mercredis)

Club Scrabble : rencontrer toujours aussi passionnantes (tous les mardis)

Club Gymnastique : séances toujours effectuées dans la bonne humeur (les mardis)

Club du 3ème âge : les réunions du mercredi (tous les 15 jours) sont toujours bien suivies par les membres du Club (20/21 personnes)

En souhaitant que de nouveaux adhérents viennent rejoindre l'association, nous exprimons tous nos vœux de bonne et heureuse année pour 2011. Nous avons besoin de sang nouveau !!

Le mercredi 23 juin, le club 3ème âge a organisé son excursion annuelle (32 personnes). Le but : découvert de Mirecourt – Cité Millénaire – petit ville paisible avec un patrimoine culturel artisanal et architectural insoupçonné. Notre choix s'est porté sur la « maison de la dentelle » et sur le « musée de lutherie et de l'archèterie ».



"Dentelle au fuseau"
Une dentellière

A « la maison de la dentelle », nous avons découvert des personnes, « les dentellières », au travail réalisant de la dentelle au fuseau dont l'origine remonterait à l'époque égyptienne. Leur savoir-faire était passionnant à regarder.

Une vidéo présentait les différentes

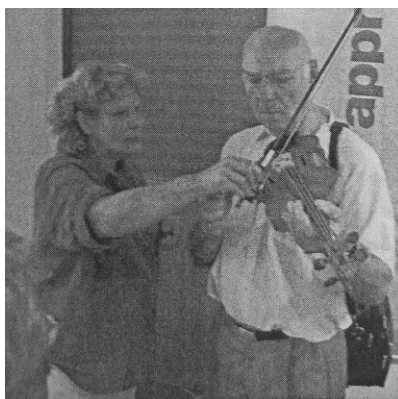
phases de la fabrication de la dentelle.

Au « Musée de lutherie et de l'archèterie », nous avons découvert l'art de changer le bois en musique. Une sélection d'instruments à corde illustre les différentes périodes et méthodes de production de leurs auteurs.

Au gré de la visite, nous avons été surpris par l'impressionnant gabarit « du plus grand violoncelle du monde » : pas moins de 7,5 mètres de haut. Véritable instrument de musique. Le plus grand violoncelle vous invite à la découverte ludique d'un métier d'art : la lutherie.

A midi, nous avons rendez-vous au restaurant « l'abondance » où un repas nous a été servi en toute convivialité. L'accueil et le service ont été appréciés par tous les convives.

Retour à Val-et-Châtillon en fin d'après-midi. De l'avis de tous, ce fut une belle journée.



"Tous à nos archets"
Musée de la lutherie
et de l'archèterie

Pédicure : tous les deux mois à domicile. Première prestation en 2011, le samedi 29 janvier 2011. Pour tous renseignements s'adresser à M. FERRON Jean-Marie au 03.83.42.67.96.

Le président,

La saison de chasse 2009/2010 s'est bien déroulée, malgré les difficultés grandissantes rencontrées sur le terrain, conséquences de la tempête de 1999.

A ce sujet, il convient de souligner les mérites des traqueurs qui, chaque dimanche, à travers les ronciers et les fourrés difficilement pénétrables, se donnent beaucoup de peine pour essayer de mettre sur pied un gibier qui, lui, profite au maximum de ces conditions exceptionnelles.

Les chiens, précieux et indispensables auxiliaires des chasseurs, paient un lourd tribut aux sangliers et se retrouvent bien souvent le soir chez le vétérinaire afin de soigner leurs blessures.

Cette saison a aussi vu un changement à la direction de la société. M. Jean François COSTER, président démissionnaire, remplacé par Michel BLAISE, un des plus anciens sociétaires avec l'expérience cynégétique qui sera bénéfique pour tous, dont la discipline de l'observation des règlements de sécurité et de tir sont et seront toujours de rigueur et acceptés par tous dans le meilleur esprit de chasse.

Merci à Jean-François COSTER pour son dévouement pas toujours récompensé à la tête de l'A.C.C.A. et à Daniel ROYER pour les travaux accomplis tout au long de la saison.



La nouvelle saison qui vient de débiter a été marquée par le tir de très beaux sangliers, dont un vieux mâle, tiré par Gilles ROMAN, portant des défenses exceptionnelles, ainsi qu'un beau cerf prélevé par Nicolas GENELOT, ce qui annonce pour la suite de la saison de belles et joyeuses journées dans l'esprit de nos chasseurs sur le magnifique site de Norroy mis à disposition par M. Dominique ANSION (SRT Pro).

Les membres de l'A.C.C.A. et moi-même profitons pour souhaiter à tous et à toutes de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le président,
Michel BLAISE

Maison pour Tous

Nous sommes 87 adhérents comme l'an passé.

Pour cette année, deux nouvelles sections :

- la section bricolage qui a lieu tous les jeudis de 14h à 16h dans la salle des restos du cœur
- la section informatique qui devrait voir le jour prochainement.

Grâce à la participation du CAJT, de l'équipe de Prévention et de la mairie, plusieurs actions ont pu être réalisées :

- soirée karaoké à la salle des fêtes pour les ados du canton le 19 février. Malgré le peu de jeunes, bonne ambiance avec dégustation de boissons sans alcool et de crêpes.
- Sorties piscines à Sarrebourg pour les jeunes de 2 à 18 ans. Les après-midis du 22 février, 12 et 19 avril, 6 et 13 juillet, 19 et 26 août, 25 octobre et la dernière prévue le 21 décembre.
- Séances kayak sur l'étang du Val tous les mardis d'avril à fin juin. Nous sommes à la recherche d'un animateur kayak pour pérenniser cette action en 2011.
- Fabrication de kayak pour l'association à Toul le 13 et 15 avril.
- Fabrication d'oeufs les après-midi du 13 et 15 à Val derrière l'école pour la chasse aux oeufs le 16 avril au parcours de santé de Cirey.

10 avril : soirée LOTO. Une salle remplie de joueurs très concentrés sur leurs cartons.



Canoë-Kayak sur l'étang

22 mai : 1ère fête du Plan d'eau. Très belle journée ouverte à tous. Les nombreux visiteurs ont

pu s'initier au canoë-kayak sur l'étang, aux chiens de traîneaux, au tir à l'arc ou au jeu de boules.



10 juillet : 1er rallye pédestre. Félicitations aux participants pour leur courage (journée très chaude et parcours trop long).

19 juillet et 13 août : ouverture de l'accueil collectif pour mineurs. Il se situe maintenant dans les locaux de l'école. 37 enfants entourés de Bernadette (directrice), Dimitri (animateur-stagiaire), Marie-Jo (animatrice) et Delphine qui nous a rejoint pour les 4 jours de mini-camp passé à la Boulaie. Cette année, le Centre de Petitmont nous a reçu dans ses locaux pour la journée inter-centre.

15 août : Fête du village. Une CATASTROPHE. La pluie, le vent, le froid, ne nous ont pas épargnés durant cette manifestation. 10 exposants sur 39 inscrits pour la brocante ont eu le courage de venir et de déballer une partie de la journée. Merci aux bénévoles pour leurs participations et leur bonne humeur Malgré le mauvais temps, le feu d'artifice a malgré tout brillé de mille éclats.

30 octobre : bourse aux affaires. Comme l'année dernière, c'est l'occasion pour certains de faire de très belles affaires et pour d'autres de se débarrasser d'articles entreposés au fond des armoires.

En cours de préparation :

4 Décembre : marché de Saint-Nicolas à la salle des fêtes avec exposants et restauration. St Nicolas nous rendra visite vers 16h30 pour la distribution des friandises aux enfants très sages.

17 décembre : Noël des enfants. Les Guildoux nous présenteront leur 3ème spectacle et le père Noël viendra offrir comme des cadeaux aux enfants de l'école de Val-et-Châtillon.

*Un grand merci à la commune aux bénévoles et à tous les participants lors de nos manifestations.
L'association vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour 2011.*

Marie-Josèphe SCHMITT

MPT - sauvegarde du patrimoine

Liste non exhaustive des travaux réalisés en 2010 dans le cadre de Maison pour Tous :

- Construction d'un ponton sur l'étang et d'un jeu de boules avant la fête du plan d'eau



- Réfection du mur chemin de Petitmont
- Enlèvement régulier de la renouée du japon au bord de l'étang et entre les deux cascades
- Participation au curage du canal. Enlèvement du sable sous le pont de la rue de Badonviller.



- élagage des arbres secteur canal et rivière
- Renfort des berges de la rivière au niveau des cascades
- Réfection de l'escalier de l'entrée de Bornabois avec rampe
- Jardin à l'ancienne entre les deux cascades

- Nouvel espace vert à l'arrière des écoles
- Enlèvement du pin qui enjambait le canal



- Fleurissement des fontaines
- Construction d'un nouveau pont de Nitra
- Sauvetage de la croix de Lorraine d'une ancienne scierie de Petitmont



- Consolidation du déversoir n°2 : démontage des pierres et remise en place avec de nouvelles rambardes en bois.

MPT - Bridge



La section Bridge suit son petit bonhomme de chemin. L'envie de jouer, les résultats et l'assiduité de ses membres favorisent la bonne ambiance.

Nous recherchons toujours de nouveaux joueurs et nous vous encourageons à venir (06.82.83.26.21).

p.s. : nous souhaitons un prompt rétablissement à Jean.

Avec le soutien des habitants de Val-et-Châtillon, des autres associations et de la commune, cette année encore nous avons organisé différentes manifestations au profit des enfants de l'école primaire.



Le 4 décembre au matin, les enfants ont eu la visite de Saint-Nicolas, qui leur a apporté des friandises et leur a fait des recommandations.

Le Noël des enfants, à la veille des vacances de Noël, avec un spectacle suivi d'un goûter. Chaque enfant est reparti avec un livre remis par le Père Noël.



Défilé de Carnaval dans les rues du village avec la vente des beignets.



Une sortie luge au « champ du feu » pour les classes de maternelle et grande section CP. Beaucoup de frayeurs, mais les enfants étaient ravis.

A Pâques, les enfants ont reçu une petite poule remplie de chocolats.



Le loto : toujours un grand succès. Cette année le gros lot était un ordinateur de bureau.

Une tombola pour la fête des mères avec en cadeau pour les trois premiers tickets tirés au sort: un bouquet de fleurs.

Les classes de C.E. et C.M. sont parties en « classe découverte » en Normandie. Au programme entre autres : pêche à pieds, promenades, visite du Mont-Saint-Michel.

Kermesse

Merci à tous les parents qui ont participé à la kermesse de l'école.

Pour clôturer l'année scolaire, les enfants ont participé à une matinée sportive derrière l'école suivie d'un grand jeu dans la forêt l'après-midi.

Merci à toutes les personnes qui nous accueillent ou qui se déplacent lors de nos manifestations.

Merci pour votre générosité.

Merci à l'équipe enseignante et aux parents pour leur dévouement.

Merci aux associations et au conseil municipal pour leur soutien.



Bernadette MILLION

Les Gars du Val Cross

Le bilan de la saison 2009-2010 peut être considéré comme satisfaisant. A chaque manifestation organisée par Sport Loisirs, le club était représenté par ses membres, qu'ils soient coureurs ou marcheurs.



Cependant, nous renouvelons l'appel fait l'an dernier dans le bulletin municipal, à savoir un renfort de participants dans toutes les catégories pour les courses et éventuellement pour la marche.

Le loto s'est bien déroulé avec un nombre assez important joueurs.

POUR 2011:

- La Foulée du Renard qui se déroulera le 8 mai
- Le loto le 21 mai

Le comité remercie les mairies de Petitmont, Cirey et du Val pour leur soutien à l'occasion de la Foulée.

Nous remercions aussi nos généreux sponsors et tous nos bénévoles.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2011 ainsi qu'une bonne santé.

Les Gars du Val Cross.

Les restaurants du coeur



Centre de Cirey-sur-Vezouze

Responsable : Angélique Magnier

20, chemin du Baron Tél et fax : 03 83 42 75 68

Annexe de Val-et-Châtillon

Chargée d'annexe : Marie-Thérèse Gérard

Route de Petitmont Tél : 06 31 13 43 62

Durant la dernière campagne d'hiver, le centre de Cirey-sur-Vezouze a servi 22800 repas pour 100 familles : 259 personnes dont 7 bébés.

L'annexe du Val a accueilli 20 familles: 50 personnes dont 2 bébés.

Durant l'inter campagne, le centre de Cirey-sur-Vezouze a servi 3564 repas pour 18 familles : 38 personnes dont 1 bébé.

Pour l'annexe du Val, 3 familles: 5 personnes.

Une dizaine de colis de dépannage ont été remis à des familles en difficultés.

Au cours de la collecte nationale du mois de mars, 1355 kg de produits alimentaires et d'hygiène ont été collectés pour notre centre (à l'entrée des magasins : Shopi Badonviller, Intermarché et Aldi Blâmont et Shopi Cirey). Un grand merci à tous.

Le mardi matin, Marie-Jo, Marie-Thérèse et Roger préparent les colis au centre de Cirey-sur-Vezouze et les transportent ensuite jusqu'au local de Val-et-Châtillon.

Pour la distribution, Colette, Nicole, Mi-Jo et Marie-Thérèse accueillent les personnes bénéficiaires, le mardi après-midi de 13h30 à 15h, autour d'une table avec du café et des gâteaux pour un moment d'échange et de partage.

Après-midis d'autant plus appréciés lorsque Claude et son accordéon viennent ensoleiller ces moments.

Les vêtements pour adultes et enfants, le matériel pour bébé et les jouets sont les bienvenus.



La nouvelle campagne a débuté le mardi 30 novembre 2010. Pour s'inscrire en cours d'année, il faut se présenter au centre de Cirey-sur-Vezouze les mardis de 16h à 16h30.

M.-T. GERARD

Association des mutilés et anciens combattants de Meurthe-et-Moselle - Section de Val-et-Châtillon

Mission première

Dans le cadre du devoir de mémoire, notre section s'efforce d'être présente aux cérémonies à caractère patriotique afin de rendre hommage à nos camarades morts pour la France en défendant nos libertés.

Situation et évolution des effectifs en cours d'année.

Effectif au 1er Janvier 2010 : 28

Effectif au 30 novembre 2010 : 26

Décès du Président honoraire M. Raymond HÉRY le 25/04/2010
et de M. Marcel THIÉBAUT le 10/08/2010.

Composition du bureau

- Président : Pierre Sommier
- 1er Vice Président : Roland Dal Martello
- 2ème Vice Président : Patricio García
- Trésorier : Mme Danielle Besnard
- Trésorier adjoint : M. François Bajolet
- Porte-drapeaux : Paul Pierre
- Vérificateurs aux comptes : Andrée Maire, André Schott

Activités au cours de l'année 2010 :

Le Président Pierre Sommier remercie les porte-drapeaux pour leur présence, c'est celle-ci qui fait que les souvenirs ne tombent pas dans l'oubli.

Le Président remercie également les membres et toutes les personnes qui ont participé à ces différentes cérémonies patriotiques.

Les membres de la section A.M.C. et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2011.

Le Président, Pierre Sommier

Association des conjoints survivants veufs et veuves

Section de Cirey-sur-Vezouze – Tanconville – Val-et-Châtillon

Notre association regroupe veufs et veuves de tous âges, pour les accueillir, les informer et défendre leurs droits.

Notre section compte environ une cinquantaine de personnes. Cette année, nous avons eu à déplorer la décès de Madame Houpert.

Nous essayons de maintenir un lien entre les personnes âgées veufs et veuves, qui souffrent le plus souvent de solitude, en organisant des goûters (4 ou 5 par an). Ce sont des moments de convivialité avec d'autres personnes qui ont connu la même épreuve.

Nos activités en 2010 :

- 23 janvier : galette des Rois à Cirey ;
- 13 mars : goûter à Cirey ;
- 26 avril : assemblée générale à Baccarat ;
- 17 juin : goûter à Cirey ;
- 24 juin : sortie dans les Vosges avec la section de Lunéville ;
- 24 août : sortie au Luxembourg avec la section de Baccarat ;
- 2 octobre : goûter à Cirey ;
- 9 décembre : goûter de Noël à Cirey.

A tous les habitants de Val-et-Châtillon : bonne fin d'année, meilleurs voeux pour 2011, et merci à la municipalité qui nous soutient et nous apporte aide financière.

Lise Meyer

L'ADMR CIREY BADONVILLER a tenu son Assemblée Générale le 21 mai 2010.

La municipalité de Badonviller a une nouvelle fois été remerciée pour l'aide apportée à l'association par la mise à disposition des locaux rue Saint Martin.

Les divers bilans ont été approuvés et le bureau reconduit dans ses fonctions.

Madame WERNERT, Présidente, a lancé un appel afin d'accueillir de nouveaux bénévoles, en soulignant la richesse des échanges entre les membres de l'association, les salariées et les personnes aidées.



BILAN D'ACTIVITE

L'association couvre 19 communes, elle intervient dans 277 foyers (+4.)

En 2009, 42154 heures de travail, représentant une augmentation de 6 %, ont été accomplies par 55 salariées, correspondant à 30 équivalents temps plein, 2 personnes de plus que l'an passé ;

En 2009, 10650 repas ont été distribués, soit 1786 de plus que l'an dernier.

GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

L'association de CIREY BADONVILLER, fidèle aux valeurs ADMR : proximité, solidarité, écoute, respect, rigueur, discrétion...travaille à toujours améliorer la qualité de ses services et à professionnaliser son personnel, en vue d'adapter son offre aux besoins exprimés, dans l'aide aux personnes âgées, aux handicapés, et aux familles. 473 heures de formation ont été dispensées à 20 salariées.

ADAPTATION DU LOGEMENT

L'intervention de Christophe CUNIN, responsable de Mission Relais à la CARSAT (anciennement CRAM de Nancy) a été très appréciée de l'assistance.

Il a présenté quelques adaptations courantes : salle de bains, toilettes, ascenseurs. Il a également évoqué la procédure de prise en charge par la caisse, et, s'est tenu à la disposition des personnes pour répondre à leur besoin spécifique plus particuliers.

C'est en honorant un couple de personnes aidées, pour leurs 60 ans de mariage, que s'est terminée cette assemblée suivie d'un apéritif dînatoire élaboré par le personnel et les bénévoles.

Les horaires d'ouverture au public de la Maison des Services sont :

Lundi et Vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

Mardi : 8h30-11h30 et Jeudi de 13h30 à 16h30

Partégo / FR Services = Familles Rurales Services

Depuis plus de 23 ans, Familles Rurales Services existe sur le secteur. C'est une association de loi 1901, sans but lucratif. Depuis deux ans, Familles Rurales Services a fait le choix de changer de nom et de s'appeler Partégo/FR Services. Changement de nom, mais aussi modification des enseignes, création de nouvelles plaquette de présentation, toutes ces transformations qui sont signe d'une professionnalisation ont pu laisser penser que l'association a stoppé son action. Elle n'a fait que changer de nom !



Et pourquoi Partégo ? Depuis sa création, l'association a développé d'autres dispositifs : un chantier collectif et une agence d'intérim d'insertion FR'2i. L'enseigne Partégo par ces trois dispositifs offre des possibilités d'emplois diversifiés sur le secteur, un accompagnement des salariés dans leur projet professionnel afin de faciliter leur retour à l'emploi durable et une réponse à des besoins pour les particuliers, mais aussi les collectivités, les entreprises ... En effet Partégo sur Blâmont et Baccarat a fourni en 2009, plus de 41.000 heures soit 23 équivalents temps pleins.

Voici ci-dessous les particularités de chacun de ces dispositifs.

L'Association Intermédiaire FR Services est une association agréée Emplois familiaux qui permet d'intervenir au domicile des particuliers, des collectivités, des entreprises pour des travaux de ménage, jardinage, petits bricolages, petite manutention de manière ponctuelle ou régulière. FR Service est l'employeur du personnel délégué. En faisant appel à FR Services, les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 %.

Le chantier FR Services intervient lui sur devis, avec son propre matériel auprès des collectivités, des entreprises, des particuliers... Le chantier est encadré par un responsable qualifié. Les travaux réalisés par le chantier couvrent à la fois des travaux de maçonnerie, de second œuvre, mais aussi d'entretien d'espaces verts...

FR'2i : permet aux entreprises locales, aux artisans de faire appel à du personnel intérimaire en cas de surplus de travail, d'absence de leur personnel. FR'2i se charge d'identifier les besoins de l'entreprise afin de fournir le personnel correspondant et de l'accompagner dans son parcours.

Contact : *Virginie Daudey*

Blâmont : au 03 83 42 39 63 (lundi et mercredi) ; Baccarat : au 03 83 75 43 92 (mardi et jeudi)

06 81 47 59 01 ; Mail : vd1.frs.fri@orange.fr ; www.partego.fr

Contact pour le chantier : Didier Martin : 06 70 13 02 04

Le Trou Marmot, 70 ans après



Situé en forêt sur le domaine forestier de la commune de Val-et-Châtillon, « le Trou Marmot » est un coin de clairière qui laisse apparaître les ruines d'une ancienne scierie. C'est à cet endroit bucolique et atemporel que s'est déroulé il y a 70 ans, dans la nuit du 20 au 21 juin 1940 un événement important quelques jours seulement après la capitulation française face à l'ennemi nazi. En effet, au risque de se faire prendre leur drapeau par l'ennemi, des soldats ont brûlé le drapeau de leur régiment. C'est un signe fort de la résistance qu'ils menaient.

Aujourd'hui, il ne reste quelques

bribes de l'étendard conservé précieusement par l'Amicale des Anciens du 37^{ème} Régiment d'Infanterie et Forteresse. Chaque année, le samedi le plus proche de la date anniversaire, une cérémonie est organisée au « Trou Marmot », réunissant élus, anciens combattants et membres de l'amicale. Pour connaître plus en détails ce qui s'est passé, voici le témoignage de soldats qui m'a été remis lors d'une cérémonie par le président de l'Amicale des anciens du 37^{ème} Régiment d'Infanterie et Forteresse :

L'obscurité tombe, sinistre dans cette vallée étroite, et nos pensées ne sont pas très gaies, mais personne ne s'est découragé. Il est rendu par téléphone au général que tout est calme.

21 juin 1940 :

Dans la nuit du 20 au 21 juin, de nombreux tirs d'artillerie et de mines sont exécutés par l'ennemi. Ils ont pour objectif la vallée de la Vezouze, du Val et la scierie du Marquis où se trouvent les Sections du Lieutenant Carbasse et, comme nous l'apprendrons plus tard, et le reste de la Compagnie du Capitaine Cauro, qui les a ralliés dans la nuit. Ces tirs quoique très nourris et précis ne leur causent qu'une perte, un homme légèrement blessé au pied par un éclat.

Sur les indications du Commandant Lafon, des éléments du Régiment ont travaillé toute la nuit à aménager le sentier menant au Col de la Charaille et ont construit plusieurs petits ponts de bois qui



permettront de tenter l'évacuation des voitures du Régiment,

impossible autrement. Au lever du jour, ces travaux sont terminés.

Il fait très beau temps et un soleil magnifique monte peu à peu au-dessus de la vallée, réchauffant les corps transis par le froid de la nuit. Le ruisseau permet de faire un peu de toilette. Le calme règne pour le moment, la matinée avance lentement. L'ennemi est au contact et des coups de feu sont échangés de part et d'autre, quelques rafales d'armes automatiques de loin en loin. Ce calme est inquiétant et l'ennemi prépare sans doute une action. Les patrouilles qui d'heure en heure parcourent les crêtes, ne signalent rien cependant.

Au début de la matinée parvient au P.C. du Régiment notification d'un ordre du 20 juin de la 3^{ème} Armée, enjoignant : de détruire immédiatement les drapeaux, les archives, l'argent, de lâcher les animaux, de s'enfoncer dans les bois, les officiers de prendre les armes automatiques et de s'y défendre jusqu'à épuisement total des munitions. Un tel ordre nous consterne, car il nous révèle l'étendue du désastre de l'armée française toute entière et le peu d'espoir que conserve son chef dans la défense des troupes encore combattantes. On sent qu'on tente un dernier effort pour sauver l'honneur ... Pour le 37^{ème}, l'exécution de cet ordre se limite à la destruction des archives, de l'argent. Pour notre drapeau, le colonel décide d'attendre encore. Si nous pouvions le sauver !



A 11 heures arrive au P.C. du régiment un officier de l'Etat-Major du Général Lescanne, le Capitaine Petetot, qui vient s'enquérir de l'état du 37^{ème}. Le Général est inquiet sur son infanterie. Le Capitaine Petetot passera quatre heures parmi nous, partagera un très frugal déjeuner et constatera que le 37^{ème} est au poste, que les ordres du commandement lui ont assigné et que malgré sa solitude complète devant un ennemi bien supérieur, il est calme, confiant et résolu à remplir toute sa mission. Il veut bien exprimer au Colonel Combet toute son admiration pour notre Régiment dont il connaît la conduite exemplaire.

Il nous quitte à 14h30 au moment où l'ennemi prononce subitement une violente attaque à la fois sur les pentes et dans la vallée avec des forces nombreuses. La fusillade est tout de suite très vive, rafales de mitrailleuses, de mitraillettes et explosion de mines déchirent l'air. La vallée s'anime d'un seul coup. L'ennemi pousse sur tout le front et des éléments de la valeur d'une Compagnie avancent sur la route et

ses abords, poussant devant une dizaine d'hommes sans armes, sans veste, les manches de chemise relevées. Une mitrailleuse de la Section de l'Adjudant Lartigau ouvre le feu à 50 m et nettoie la route, les éléments ennemis se dispersent sous bois, mais laissant plusieurs hommes étendus, les commandements en allemand se croisent, visant à l'enlèvement de la mitrailleuse. Leur traduction par les Alsaciens nous prouve l'importance des forces ennemies engagées qui, dans la vallée seule, semblent être d'au moins deux Compagnies en première ligne. L'ennemi tente d'enlever la mitrailleuse, mais est repoussé et ne peut progresser sur la route où il essuie de nouvelles pertes.

Aux ailes, l'effort allemand est très violent et d'autant plus dangereux qu'aussi bien à droite qu'à gauche l'insuffisance des effectifs n'a pas permis de tenir jusqu'aux crêtes et que l'ennemi en profite pour nous déborder des deux côtés. Nos hommes résistent au mieux à coup de F.M., de mousquetons et de grenades. Le combat tourne au corps à corps où les mitraillettes allemandes font des ravages dans nos rangs. Partout les allemands avancent en criant, s'encourageant les uns les autres : « Worwaert, worwaert », puis des cris en français venant de leurs rangs « Halte au feu, cessez le feu, ne tirez plus, rendez vous ! Armistice ! La paix est signée ». Une confusion extrême règne sous bois où les combattants tourbillonnent étroitement mêlés.

A l'est de la route, le Lieutenant Bonnefoy du 1^{er} Bataillon et ses hommes se battent magnifiquement, mais les mitraillettes allemandes l'abattent, tué net, ainsi que plusieurs des hommes qui l'entourent. La résistance demeure pourtant tenace, mais à l'extrême droite, l'ennemi a débordé et force ainsi nos éléments à se replier. Malheureusement, les Sections les plus avancées ne peuvent se dégager : le Capitaine Longuet, les Lieutenants Bauer, Helbourg, Pierrat, les Aspirants Bouche et Bonhomme, avec quelques hommes qu'ils leur restent résistent de leur mieux, mais entourés de toutes parts finissent par succomber et sont, croyons-nous faits prisonniers. Par contre, les Lieutenants Andres, Lesme, Borie, Lagrange avec leurs hommes ont pu se dégager à temps, et, utilisant les couverts, se replient en direction du Trou Marmot.



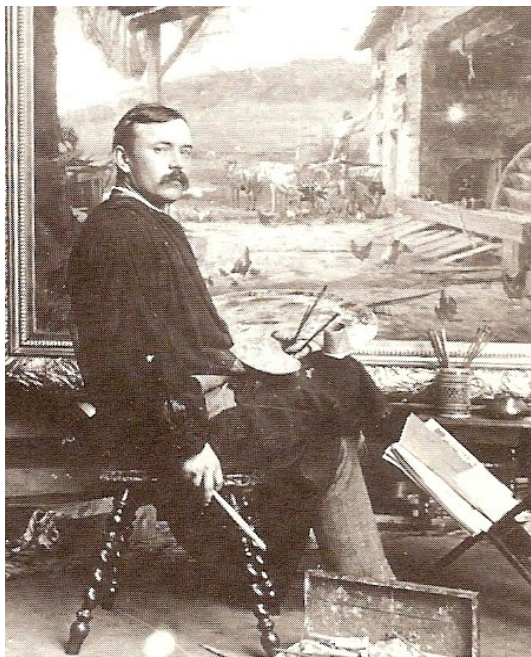
Tombe du Lieutenant Georges Bonnefoy, située au cimetière de Bertrambois

A l'ouest du ruisseau où se trouve le 3^{ème} Bataillon, la situation est analogue. L'ennemi fixant de front nos éléments par des feux nourris de mitraillettes cherchent à déborder notre aile gauche vers les crêtes. Notre dispositif tient cependant sous une grêle de balles. Nos hommes ripostent de leur mieux. L'Adjudant Andrei avec sa section de mitrailleuses interdit toute progression le long du ruisseau, la mêlée est générale. Le Capitaine Sarda, accompagné du Lieutenant Sichere, son adjoint, malgré les balles qui sifflent de toutes parts, encourage debout ses hommes. Il peut se rendre compte de son emplacement de la progression de l'ennemi sur la droite et il envoie au Colonel un compte-rendu le prévenant que le replis sera aussi pour lui bientôt obligatoire. En effet, l'ennemi accentue à nouveau sa pression, les hurlements se mêlent aux crépitements des fusils et aux rafales des mitraillettes et de F.M. « Ne tirez pas ! La paix est signée ! » entendons-nous crier en français par certains des attaquants.

Olivier BENA

Merci à Brigitte BIONDI et Christian BOULANGER pour les photos du site.

Alfred RENAUDIN (1866-1944)



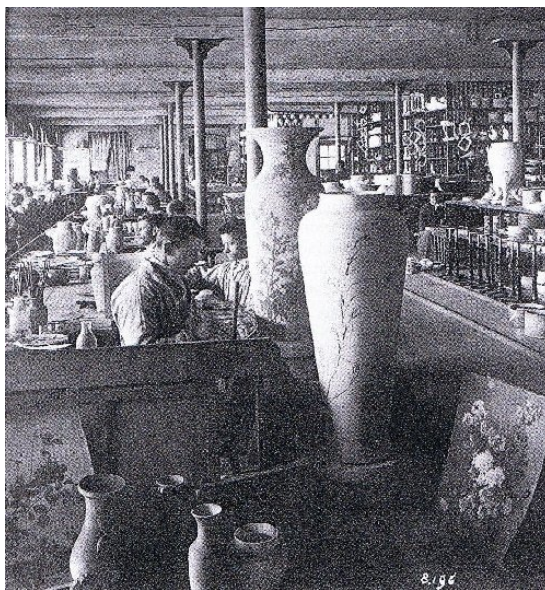
Considéré comme l'un des plus grands paysagistes lorrains d'entre-deux guerres, Alfred Renaudin mettait en scène dans ses toiles une représentation parfaite de nos campagnes, de nos villages éclairés par une lumière douce et chaude. D'un coup de pinceau sûr et appliqué, il donnait vie à notre Lorraine mais pas uniquement. Il détient assurément une place éminente dans l'histoire de l'art lorrain.

C'est dans les Vosges à Laneuveville-lès-Raon, près de Raon-L'Etape, que naît le 3 juin 1866, Alfred Renaudin. Il est l'aîné des deux fils de Valentin Renaudin et de son épouse, née Françoise Thomassin. Son père est employé de chemin de fer. Un souvenir marquera la mémoire de l'artiste lorsqu'en 1870, des soldats prussiens incendièrent la maison de famille. Ses voisins transportèrent alors le petit garçon qu'il était afin de le mettre à l'abri des flammes. A la fin de la guerre 1870-1871, la famille quitte les Vosges et s'installe à Croismare, petit village situé près de Lunéville, où existait

une verrerie. Témoin des évolutions de l'unique industrie de l'endroit, Renaudin est tout naturellement appelé à la rejoindre afin d'y gagner sa vie. Fasciné par les formes lumineuses naissantes au bout de la canne des souffleurs, il s'intéresse à la décoration et entre comme apprenti céramiste en 1881 à la Faïencerie Keller et Guérin de Lunéville. Il est placé dans les mains expertes du vieux maître France qui n'eut pas grande difficulté à lui enseigner toutes les ficelles de l'art du feu. Étonnamment doué, il possédait le feu sacré qui donne à l'individu une envie impétueuse de peindre et de dessiner. Révélant très vite de brillantes dispositions, il suscita l'intérêt de ses patrons, Messieurs Guérin et Keller mais aussi d'un de leurs amis, le baron de Ravinel, grand collectionneur et connaisseur d'art.

Une nouvelle période de sa vie s'ouvre lorsqu'il est confié à Maître Jules Larcher, directeur de l'Ecole des Beaux-arts de Nancy. Renaudin continue donc d'améliorer ses techniques de dessin et de peinture en faisant connaissance avec les œuvres des plus grands maîtres. Il est atteint par une frénésie du détail qui le pousse à noter tous les signes que lui apporte la nature et qui émerveille tant le jeune adolescent. Sa constitution robuste lui permet de résister à un surmenage certain en raison de la juxtaposition de ses journées de travail à la faïencerie, de ses soirs passés aux cours des Beaux-arts et de ses nuits blanches consacrées à ses études personnelles. Plein d'un mérite prometteur et de réussites, ses professeurs lui donnent les moyens de poursuivre ses études à Paris, à sa grande joie.

Alfred Renaudin choisit le paysagiste Henri Harpignies comme maître tout en fréquentant les ateliers des peintres Rivoire et Liant et s'attachant à l'aquarelliste Paul Rome. Avec Harpignies, Renaudin perfectionne son sens inné de la composition et apprend aussi que l'originalité et la personnalité d'une œuvre ne



Le jeune Renaudin dans les ateliers de décoration de la faïencerie de Lunéville en 1893

résident pas uniquement dans des tours de

passé-passé ou encore dans des pirouettes plus ou moins scabreuses. Elles se trouvent dans la vraie recherche d'atteindre à interpréter en beauté.

A l'âge de 24 ans, en 1890, Alfred Renaudin a déjà tout d'un grand peintre. Suivant le conseil prodigué par ses maîtres, il effectue un premier envoi au Salon des Artistes Français avec un paysage de Lorraine. Reçu d'emblée, ces encouragements ne font que renforcer sa technique et son habilité déconcertantes. En 1892, il effectue un séjour prolongé en Afrique. Il devient un véritable globe-trotter et parcourt l'Égypte, la Hollande, l'Espagne... En 1896, au Salon de Paris, Renaudin reçoit une mention honorable avec un paysage de Lamath-sur-Mortagne. La vie est encore dure pour lui mais il commence à vendre des toiles. Cette même année, il se rend en Italie. Perfectionniste à souhait, il revient en France animé par une abondance de sensations et d'enseignements riches. Il trace pas après pas le chemin qui va le conduire vers la place méritée qu'il occupe encore aujourd'hui parmi les artistes lorrains. En 1898, il plante son chevalet en Angleterre et en Écosse où il compare les horizons bleutés avec les silhouettes grises de ses Vosges natales. En 1899, il obtient sa 3ème médaille d'or du Salon de Paris grâce à une vue de Ville-sur-Ivron, sur laquelle sont représentées au premier plan des vaches à l'abreuvoir.

Sa notoriété grandissante va lui permettre de fonder un foyer. Il voyage beaucoup entre Paris et la Lorraine. Il rencontre à Val-et-Châtillon, Mlle Marie Marguerite Zeller, de dix ans sa cadette. Cette dernière est la fille de Jules Zeller, directeur de l'usine textile Bechmann, et la petite-fille de Jean-Baptiste Zeller, qui précéda son fils Jules aux destinées de l'usine. Le couple, marqué par l'estime et l'affection, s'unit à Nancy le 18 juin 1901. Quatre filles naîtront : Marguerite, Madeleine, Françoise et Thérèse, toujours vivante. La vie est partagée entre l'atelier rue Caulaincourt à Paris et la demeure nancéenne, au 51 rue Pasteur, acquise après 1901. Située sur un vaste terrain contigu au parc Sainte-Marie, cette maison fut construite à l'origine pour Georges Ambiel par l'architecte Lucien Bentz. Mais le commanditaire décéda avant son achèvement et sa veuve décida de s'en séparer. Elle appartient toujours à la famille Renaudin et à ses descendants plus d'un siècle après son acquisition. La petite famille y vient se délasser et Renaudin goûte au plaisir de jouer avec ses filles et de s'occuper du jardin, véritable paradis ouvert à tous.



Maison « Art Nouveau » de la famille Renaudin, 51 rue Pasteur à Nancy



La famille du peintre sur les hauteurs de Montmartre

Aux dires d'un de ses anciens élèves, Jean Diebold, Renaudin préparait lui-même ses toiles avec de la céruse qui était interdite en industrie. Il passait trois couches car il estimait que le blanc de céruse était le meilleur. Pour peindre, il utilisait tantôt le blanc d'argent tantôt le blanc de zinc. Il avait des

tubes de couleur dans un petit meuble à casier. Ses couleurs étaient d'excellentes qualités et ne pouvaient noircir. Cependant, le peintre ne voulait jamais vernir ses toiles mais elles l'étaient parfois à la demande des acheteurs. Dans ses déplacements, Renaudin voyageait toujours à bicyclette avec un imposant matériel sur le porte-bagages : la boîte de couleurs, le chevalet, le siège, le parasol, des toiles et parfois même des pots de fleurs qu'il disposait ensuite sur les fenêtres des maisons du village qu'il peignait ! Il partait souvent pour plusieurs jours et logeait directement chez l'habitant. Il commençait souvent trois toiles à des heures différentes et en gardant la même lumière. Tout était fait d'après nature. Entre-temps, il brossait les personnages et les animaux sur des petits morceaux de toile. De retour dans son atelier, il plaçait ses croquis devant le paysage en cours jusqu'à leur trouver l'endroit idéal où les reporter.

D'année en année, de découverte en découverte, le peintre sublime ses œuvres dans ses études patientes et pertinentes de la nature. La consécration d'un tel talent survient en 1908 lorsque Renaudin est classé hors concours au Salon des Artistes Français de Paris. Cette haute récompense lui est attribuée grâce au tableau « Le Calvaire et la Mare ». Toutes les qualités du peintre y sont concentrées et condensées. Un brin poète, Renaudin déclare un jour au Maréchal Lyautey lors d'une exposition : « Je veux qu'on se promène dans mes toiles ». Ainsi le visiteur n'est pas moins attiré par les détails et par les sentiments qui se dégagent de manière subtile et sensible du chef-d'œuvre.



Alfred Renaudin, paysagiste, à Liverdun – carte postale de la série « les artistes lorrains »

En 1914, la Première guerre mondiale éclate. Âgé de 48 ans, Renaudin n'est plus apte à être soldat mais il n'en est pas moins indifférent. Il s'engage pour les autres en œuvrant à l'Ecole des Beaux-Arts de Nancy devenu un hôpital. A sa fermeture, il quitte la Lorraine avec sa famille pour rejoindre l'Auvergne, plus précisément la région de Brioude, à Fontannes, qui le séduit particulièrement. Il trouve sur place une contrée pittoresque qu'il ne tarde pas à peindre. C'est ainsi, que l'abbaye de Lavaudieu avec son splendide cloître gothique lui inspire une merveilleuse toile. Sa fascination pour les vieux ponts en pierre en dos d'âne va pouvoir s'exprimer. C'est également de cette époque que datent les tableaux de la fontaine de Saint-Julien, de la basilique de Brioude ou encore de la rue Savaron. L'éloignement ne fait pas oublier à Renaudin sa Lorraine natale. C'est ainsi que la ville de Québec traite avec lui pour l'acquisition d'une vue de Verdun, à exposer dans la grande salle du Parlement canadien.



*Alfred Renaudin dans son atelier parisien
(aquarelle peinte par son élève Louis Gentil en
1924)
collection particulière*

A son retour en Lorraine, Renaudin passa deux années complètes à représenter les ruines de Gerbéviller et de Verdun en une grande quantité de toiles afin de laisser un témoignage sincère des dévastations allemandes. A l'aide du médecin général Edmond Delorme, un grand Lunévillois, Alfred Renaudin contribua à la création du Musée d'Art et d'Industrie de Lunéville. Il enrichit les collections en faisant don d'une série de toiles importante représentant la ligne du front du Grand Couronné mais aussi d'un grand panorama de la ligne bleue des Vosges.



*Le peintre Renaudin en pleine exécution
d'une de ses œuvres*

En 1928, il revient en Auvergne où il réalise une exposition à Clermont-Ferrand. Sa renommée devient nationale et internationale. En 1932, il contribua activement à la réalisation d'un Comptoir alsacien-lorrain à la vente de charité dans la maison de Rothschild en faveur des artistes malheureux. Le prix de ses œuvres montent en flèche. Des graveurs cotés lui demandent même l'autorisation de reproduire des copies de ses tableaux à l'eau-forte. Renaudin est aussi appelé par le Président de la République, monsieur Albert Lebrun, qui lui commande une série de tableaux pour sa propriété à Mercy-le-Haut en Meurthe-et-Moselle. Ravi, Lebrun achètera également une toile représentant la maison natale à Chamagne du peintre Claude Gellée. Par décret du 31 juillet

1934, suite à un rapport rendu par le ministre de l'Éducation Nationale, Alfred Renaudin est élevé à la dignité de chevalier de la Légion d'Honneur. C'est Henri Royer, le grand artiste peintre lui aussi d'origine lorraine, qui procéda à la remise de la récompense à Nancy le 6 octobre de la même année.

Mais la vie de Renaudin n'est pas seulement marquée par des joies, des réussites et des dépassements de soi, mais elle comporte aussi un véritable calvaire. Il paiera un lourd tribut en entrant en 1939 dans une troisième guerre dont il ne verra jamais la fin. Dans la nuit du 9 au 10 mai 1940, une des premières bombes tombées sur Nancy échoue sur sa propriété qui est partiellement dévastée ainsi que son atelier. La famille quitte une nouvelle fois la Lorraine. Ils rejoignent Fontannes et l'Auvergne qui les avaient si bien accueillis lors de la première guerre mondiale. Quelques temps après leur arrivée, Renaudin apprend le décès de son gendre, tué à son poste d'officier. Il trouve consolation dans son art et dans l'affection des siens qui l'entourent. Son atelier auvergnat est une modeste grange attenante à la ferme où il habite. Le feu qui a marqué sa vie vient le frapper une ultime fois lorsqu'une nuit, le foin et la paille s'embrasent laissant réduit à néant son univers et cet endroit de création. Tout le labeur produit en Auvergne est détruit de même que toutes les toiles précieuses qui avaient été sauvées du bombardement nancéen. C'est le travail de plusieurs années et le meilleur de toute une vie qui fut réduit en cendres ! Très affecté de ces pertes inestimables et irréparables, il accepta cette épreuve comme celles qu'il avait déjà traversées auparavant avec un courage extraordinaire. La seule chose qui selon lui permettait de combler ce vide, c'était de travailler davantage. Il reprit de plus belle et continua ses longues et nombreuses séances de peinture en plein air.

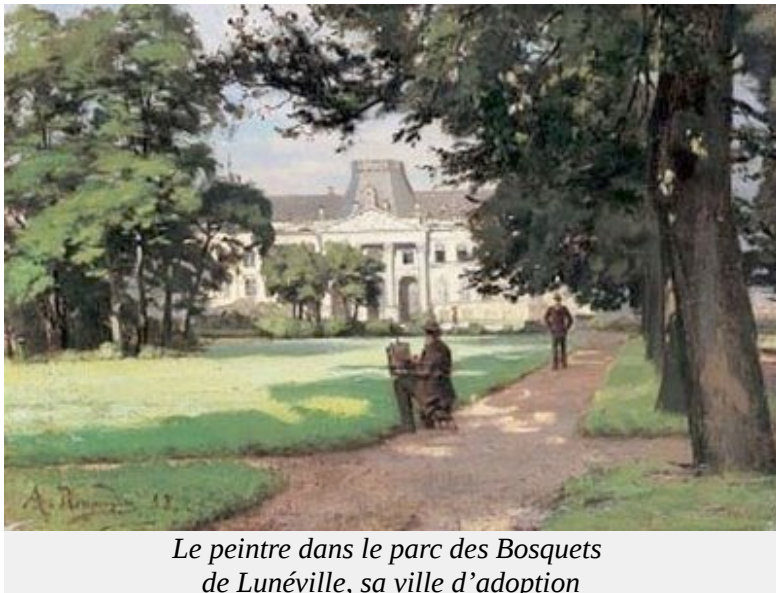


Alfred Renaudin dans les dernières années de sa vie

Tout s'arrêta brusquement lorsque le 7 novembre 1944, alors qu'il s'apprêtait à se lever pour terminer une toile aux bords de l'Allier. Il fut soudainement terrassé par un malaise, et s'éteignit sans même pouvoir prononcer un seul dernier mot. Il fut inhumé dans le petit cimetière du village avant que sa dépouille ne puisse rejoindre sa Lorraine natale après la seconde guerre mondiale. Il repose aujourd'hui dans le caveau familial de la famille Zeller, à quelques tombes de celle du Père Umbricht, au cimetière de Val-et-Châtillon en Meurthe-et-Moselle. Son désir, qui était de mourir sans subir la déchéance physique ou morale, a été ainsi réalisé. Il est à présumer que la providence en laquelle il avait foi lui aura offert dans le paradis des peintres une place de grand choix. En relisant sa vie, il est impressionnant de voir ô combien elle a été marquée par le feu et par les départs précipités des endroits où il résidait: de sa fuite avec ses parents lorsqu'il avait quatre ans jusqu'à ce dernier incendie dans sa grange-atelier de Fontannes en passant par le bombardement de sa propriété nancéenne.

En 1987, une grande exposition eut lieu au musée de Lunéville, sa ville d'adoption. Deux rues portent son nom : une à Lunéville et une autre à Raon-l'Étape, le berceau familial. Aucun signe de reconnaissance de son œuvre et de son talent n'a été encore manifesté à ce jour dans notre commune et il faut y songer afin que ce grand artiste ne tombe pas dans l'oubli. Il n'existe pas non plus d'ouvrages d'art ou de travaux universitaires réalisés sur le peintre. Aujourd'hui, il est étonnant de voir que Renaudin est peu connu en Lorraine. Par contre, sa renommée en France ou plus précisément à Paris n'est plus à démontrer de même que dans le monde car nombreuses de ces toiles se trouvent aux quatre coins du monde. A ce jour nul ne sait combien de toiles ont été peintes par le maître car beaucoup ont disparu lors des différentes tragédies qui jalonnèrent la vie de Renaudin. Nombreux sont les particuliers qui possèdent une toile. Plusieurs d'entre elles se trouvent au Musée de Nancy mais croupissent dans les

réserves D'autres encore se situent dans l'ancien Musée du château de Lunéville, ravagé par un terrible incendie en 2003. Fort heureusement, aucune toile n'a souffert du sinistre. En 1990, les descendants de l'artiste ont fait don au Musée d'Orsay d'une huile sur toile appelée « Chrysanthèmes » datant des débuts de Renaudin en 1891, car ces derniers prétendent reléguer Renaudin à la catégorie des peintres de nature morte. Or, cet avis est assez rédhibitoire quand on appréhende les œuvres du maître.



Le peintre dans le parc des Bosquets de Lunéville, sa ville d'adoption

Aucun peintre n'a mieux rendu l'atmosphère de la Lorraine et les Vosges que Renaudin au travers de cette brume toujours en suspension et ces gris si difficiles à exprimer sur la toile. Ce n'est donc sans doute pas un hasard si les critiques d'art parisiens l'appelaient « Monsieur gris subtil », boutade qui exprime au mieux l'amour indéfectible de Renaudin pour de la nature.

Comment ne pas conclure en citant René d'Avril, critique d'art bien connu dans les milieux artistiques et la presse littéraire qui écrivait le 29 mai 1945, quelques mois après le décès du maître : « Que de fois n'ai-je pas admiré soit dans son atelier, soit aux expositions, ce que son pinceau exact mais jamais froid, donnent pas volontiers leur cœur, mais le

traduisait d'amour de nos campagnes lorraines, lesquelles ne réservent presque tout entier à leur fils. ».

Olivier BENA

Sources :

- Jean-Marie Cuny, Françoise Puyrigaud... Revue Lorraine populaire n° 70 (1986)
- Jacques Choux, catalogue de l'exposition de Lunéville (1987)
- Henri Claude, La Lorraine vue par les peintres (Editions Serge Domini 2003)
- Eric Mercier, Alfred Renaudin où l'art d'être Lorrain (Gazette de l'Hôtel Drouot n° 20 en 2003)
- Dominique Muntaner née Blanchet pour le tableau représentant la rue de la Traverse sous la neige (3^{ème} tableau de la page de droite). Il a été donné par Alfred Renaudin à son grand-père paternel, Emilien Blanchet 1883-1972, employé à la Société Cotonnière Lorraine, en remerciement d'un service rendu.
- et bien sûr Madame Elisabeth Thomas, petite-fille de l'artiste, à qui un grand merci doit être adressé, qui m'a autorisé l'utilisation et la reproduction de certaines œuvres pour cet article et qui m'a transmis si gentiment les deux reproductions de tableaux sur notre Val réalisés par son grand-père (les deux premiers tableaux de la page de droite).

Vous pourrez retrouver cet article dans le numéro 6 de la *Nouvelle revue lorraine populaire* à paraître fin janvier 2011.

Val-et-Châtillon par Alfred Renaudin



1010-2010 : le millénaire de l'abbaye de Saint-Sauveur

Vu du clocher de « Bonmoutier »

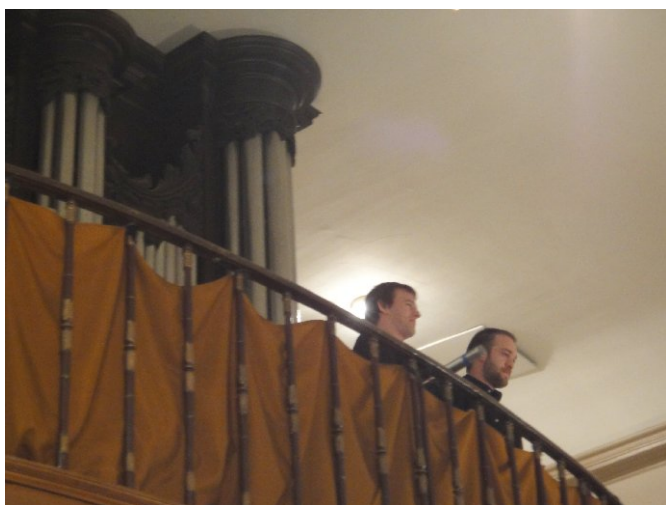
L'an dernier, nous évoquions dans ces mêmes pages le fait que 2010 s'annonçait comme une grande année pour la petite commune de Saint-Sauveur mais également pour le canton et bien au-delà. Au terme de cet événement exceptionnel qui restera à jamais gravé dans les annales historiques et dans le cœur de nombreuses personnes, revisionnons ensemble toutes les manifestations qui ont touché de près ou de loin ce millénaire avec une focale toute particulière sur notre commune de Val-et-Châtillon.



L'abbaye de Saint-Sauveur sous la neige

Rappelons simplement que la fondation de l'abbaye de Saint-Sauveur est la conséquence directe du départ des moines de l'abbaye de Bonmoutier, premier tableau du triptyque de l'histoire monacale qui toucha notre secteur. Souvenons-nous également que 2010 ne célébrait pas uniquement la fondation de Saint-Sauveur mais vous l'avez compris la fin de l'abbaye de Bonmoutier, présente durant trois siècles. Il était donc tout à fait normal que les festivités débutent dans notre village.

Après l'ouverture du Millénaire à Saint-Sauveur le 29 mai au matin, le programme s'est poursuivi en fin d'après-midi en l'église Saint Laurent pour un concert somptueux. Après l'accueil du public, j'ai pu pendant quelques instants parler de l'orgue Jeanpierre, dont nous fêtons avec un peu de retard le 150^{ème} anniversaire. A son tour, Roger Cornibé a raconté l'histoire de l'abbaye de Bonmoutier. Les paroles ont ensuite laissé place à la musique. Johann Poirot à la trompette et Christophe Durant à l'orgue ont charmé pendant près d'une heure une assemblée conquise d'avance. Ils nous ont entraînés à travers un répertoire très éclectique allant de Bach à Haydn en passant par Mozart, Schubert ou encore Gounod.



Johann Poirot et Christophe Durant



Un public nombreux et ravi

A l'issue de ce moment musical, la seconde étape de la soirée a conduit les participants à la salle des fêtes. Là les attendait une somptueuse exposition de chef-d'œuvres produite par les élèves des écoles de Cirey-sur-Vezouze, Bertrambois, Petitmont, Val-et-Châtillon et Walscheid. Elle finalisait le projet pédagogique mené auprès des écoliers et était précédée par une visite au château de Blâmont. On comptait également une maquette très réaliste du château de Blâmont faite en boîtes de chaussures ou encore un puzzle en bois du château.



Après le repas tiré du sac pris à l'arrière de la salle des fêtes, tous se sont dirigés vers le point de départ de la marche qui les a menés à l'abbaye de Saint-Sauveur, en véritable réplique à la translation des moines partis de Bonmoutier pour Saint-Sauveur. La dernière partie de la montée s'est faite au son de la musique et illuminée de flambeaux éclairant la nuit venante.



A l'arrivée des marcheurs dans l'église paroissiale, une ambiance tamisée colorée de musique celtique parachevait cette première journée des festivités du Millénaire. Au centre de l'autel trônait le reliquaire contenant prétendument des reliques de Saint Benoît, à qui l'on doit la Règle des bénédictins, et de Saint Pierre Fourier, saint-patron de la paroisse actuelle. Par décision prise à l'unanimité, le conseil municipal de Val-et-Châtillon avait au préalable autorisé le prêt du reliquaire pour les célébrations du 29 mai mais aussi pour aussi pour le 30 mai où a été célébrée une messe présidée par Mgr Papin, évêque de Nancy-Toul.

Lors du deuxième week-end de festivités du Millénaire, les 21 et 22 août, pour la fête historique, tout s'est déroulé à Saint-Sauveur. Il convient juste d'honorer la présence de Saint Léon IX au cours d'une reconstitution historique costumée rappelant la visite à l'abbaye du saint pape aux moines de l'abbaye. Une mention toute spéciale doit être attribuée à Pierrot Ramella qui ressemblait à s'y méprendre au saint pape.



*Le pape Léon IX - alias Pierrot Ramella, un vrai renard – en visite à l'abbaye
accueilli par le Père Abbé – alias Philippe Arnould*



Madame et Monsieur Acrement, Madame Tallotte en costume du Moyen-âge



Même la 1ère abbessse de Bonmoutier, Thiéberge, fille de Bodon, était présente sous les traits d'Annie Jourdain.

Le troisième week-end de festivités, les 25 et 26 septembre, un colloque intitulé « L'histoire par les historiens » a réuni de nombreuses personnes à Cirey-sur-Vezouze, Saint-Sauveur et Blâmont. Quelques propos ont été présentés sur Bonmoutier. Ce qui est principalement à retenir est l'intervention de Roger Cornibé sur le thème « *Les procès opposant les paroissiens de Bonmoutier aux chanoines réguliers de l'abbaye de Domèvre (XVIII^e siècle)* » (voir son article page suivante). Les actes du colloque ont été publiés dans lesquels vous pouvez retrouver tout ce qui a été présentés par les différents orateurs¹.

Les festivités s'achevèrent par un mémorable concert de clôture dans l'église de Cirey-sur-Vezouze.



Sept chorales du Piémont vosgien sous la direction de F. SCHAEFFER avec l'Orchestre Philharmonique des Vosges du Nord

Comme l'affirment les dictons, « toutes les bonnes choses ont une fin » ou encore « la boucle est bouclée », le dernier rendez vous a eu lieu au point de départ, c'est-à-dire à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon où un grand repas a réuni tous les acteurs et bénévoles de cette année exceptionnelle.

En conclusion, le pari lancé par l'association des Amis de l'Abbaye de Saint-Sauveur a été pleinement réussi. Toute cette année aura permis à de nombreuses personnes, issues de lieux et de milieux différents, de se rencontrer, d'échanger et de construire ensemble pour mener à bien un projet commun qui n'avait que pour seul objectif, redonner vie et espérance à notre territoire essoufflé et malade à travers la redécouverte d'un patrimoine culturel, historique et artistique riche. Gageons que de telles initiatives continueront à se développer dans les prochaines années à venir.

Olivier BENA

Merci à Eric Girard, président de l'association des Amis de l'abbaye de Saint-Sauveur, pour les photos.

1 Prix : 23 euros. Pour plus de renseignements, veuillez contacter, le président de l'association des Amis de l'abbaye de Saint-Sauveur, M. Eric Girard, au numéro de téléphone suivant : 06.71.47.02.92.

Les procès opposant les paroissiens de Bonmoutier aux chanoines réguliers de l'abbaye de Domèvre (XVIII siècle)

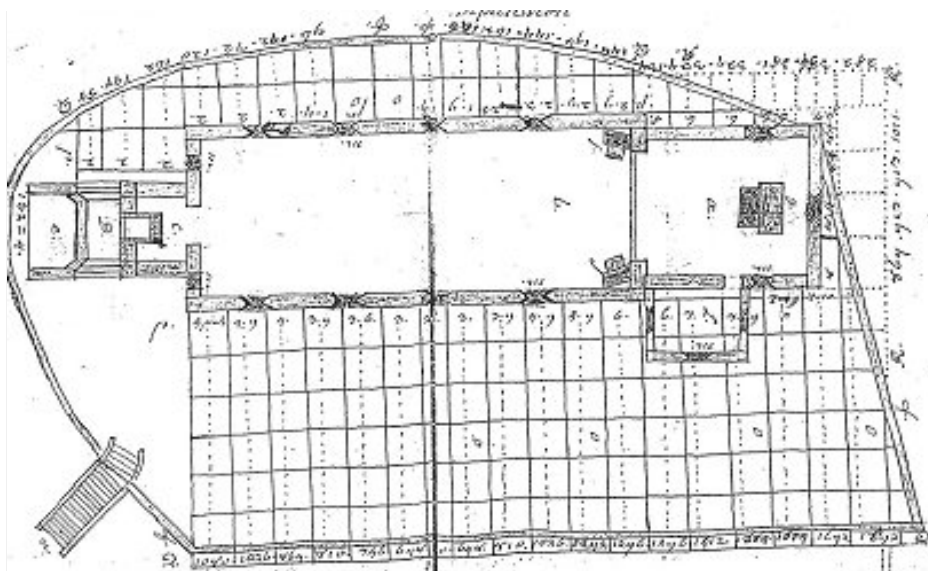
Version abrégée de la contribution de Roger CORNIBÉ au colloque du Millénaire de St Sauveur.

Un document relatant un différend à propos de la dîme de Bonmoutier nous fait supposer l'existence d'un lieu de culte dans ce village dès 1195.

Le village et l'église au début du XVIIIe siècle

Petitmont, n'ayant pas d'église, était considéré comme une annexe de Bonmoutier. Les paroissiens de ce village descendaient dans la vallée pour assister aux offices religieux. En échange, depuis une date inconnue, les habitants de Bonmoutier avaient exigé que ceux de Petitmont leur cédassent une bande de forêt longeant le ruisseau appelée Bornabois.

Un plan retrouvé aux archives départementales nous fait découvrir une église qui semble être bien antérieure au XVIIIe siècle.



Eglise et cimetière avant reconstruction (A.D. 54: H 1464)

Premières difficultés avec Nicolas François Allaine

Mathias Allaine, abbé de Domèvre, nomma son frère à la cure de Bonmoutier-Petitmont en 1696. Les dîmes de cette double paroisse se partageaient entre le baron de St Georges pour les trois quarts et le duc de Lorraine pour le reste, avec obligation pour les décimateurs de fournir au curé la portion congrue (300 livres/an). Par générosité le baron abandonna au chanoine la totalité des dîmes qui lui revenaient. En 1703 fut décidée la construction d'un presbytère; N. F. Allaine y résida seul jusqu'en 1727 puis avec son vicaire François Evrard, également chanoine régulier de Domèvre. A cette époque, le chœur de l'église demandait à être réparé. On s'adressa au curé en sa qualité de décimateur. Il refusa, prétextant qu'il ne percevait que la portion congrue. Finalement, pour éviter une dégradation accrue, les habitants entreprirent les réparations à leurs frais.

Peu de temps avant sa mort, le curé Allaine avait émis le souhait de laisser aux pauvres et à la fabrique de l'église ce qu'il possédait, ainsi que 800 livres au cas où un nouvel édifice serait construit. Ce vœu

resta sans suite. François Evrard lui succéda de 1731 à 1734 puis administra Petitmont nouvellement érigé en paroisse avec l'accord de l'évêque de Toul.

Nouvelles difficultés (1734-1738)

De graves avaries de toiture et de la nef furent la cause de nombreuses confrontations au baillage de l'évêché de Metz à Vic.

- le 29 janvier 1735, les chanoines (y compris le curé Evrard) se virent condamnés aux réparations mais refusèrent le jugement. Le prince Marc de Beauvau, baron de St Georges consentait à ne payer que sa part en tant que décimateur de dîmes inféodées¹.

- le 25 juin 1735, les religieux présentèrent aux conseillers de Vic un inventaire pour leur défense contre les habitants de Bonmoutier, prétextant que ces derniers avaient pris à leur charge les réparations en 1724, ce qui était un aveu et une reconnaissance de leurs obligations. Quant aux 800 livres, il ne s'agissait que d'une supposée promesse...

- le 29 septembre 1735, on plaida la cause des habitants qui resta sans suite.

- le 31 mai 1736, nouvelle offensive des religieux au baillage de Vic contre les villageois et contre le curé de Petitmont, Evrard, qui avait eu la malencontreuse idée de prendre parti pour ses anciens paroissiens puisque les chanoines étaient en possession de l'héritage de feu le père Allaine. Un fait nouveau apparut alors: depuis longtemps le duc de Lorraine avait fait don de son quart de dîme au baron de St Georges. Le maire et les échevins se tournèrent vers lui, il leur répondit que pour entreprendre les travaux, il fallait d'abord épuiser les dîmes ecclésiastiques "avant de toucher aux inféodées".

- le 12 juillet 1736, les chanoines firent part aux lieutenants généraux de leur état de victimes d'un acharnement visant à les obliger à payer les ouvrages, ajoutant que la communauté de Bonmoutier n'a pas un besoin si pressant de réparation : " le curé remplit ses devoirs sans se laisser refroidir par la terreur panique d'éboulement imaginaire".

- le 21 janvier 1737, n-ième requête des religieux au cours de laquelle la cour souleva la question des 800 livres. Une bien petite somme, selon les chanoines, après 50 années de cure! Or, du propre aveu de Nicolas François Allaine, retenu dans un procès verbal de 1731, sa dîme avait produit 700 livres par an au-delà de la portion congrue...

- deux jours plus tard, les mêmes lieutenants recevaient la requête des habitants qui maintenaient l'urgence des réparations à entreprendre par les décimateurs, l'église se trouvant hors d'état d'accueillir les paroissiens.

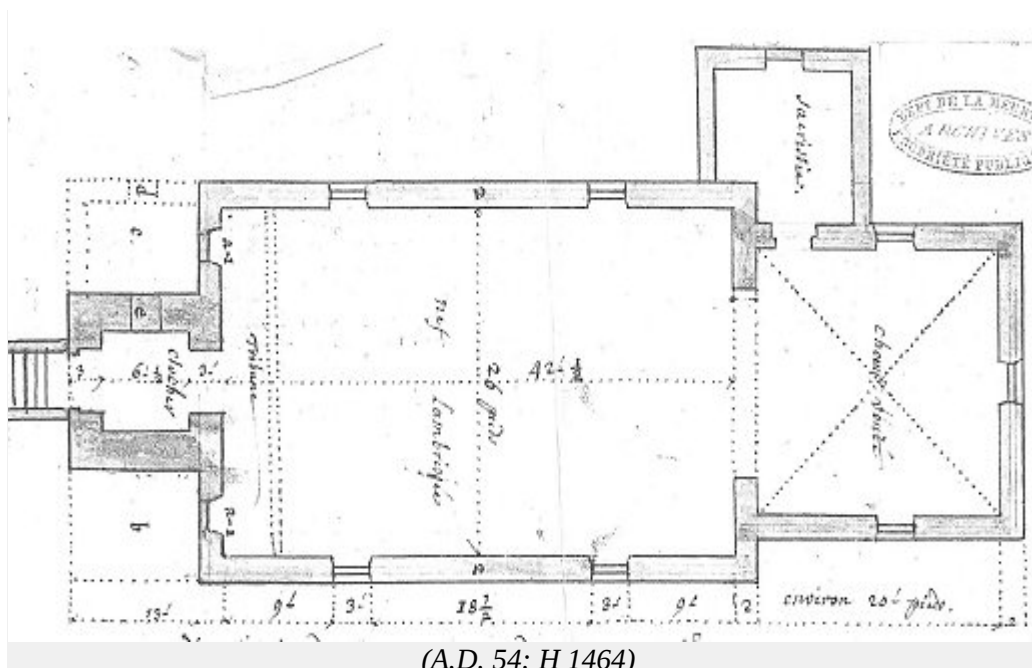
Le verdict et ses conséquences

Le 29 janvier 1737, l'huissier de la cour condamnait les trois décimateurs aux réparations de l'édifice "menaçant ruine après constat des dommages causés par les pluies tombées dans l'église". Des experts établirent la liste des réparations à exécuter sur la toiture et la nef. Estimant ces travaux trop importants, le prieur décida de ne remplacer que le toit sur la nef existante à la fin de l'année 1738.

Le conflit pour la reconstruction de la nef

Le maire communiqua à la communauté assemblée le 18 avril 1737 le plan de l'église avec la nef à construire sur les mêmes fondations.

1 dîmes prélevées par des laïcs

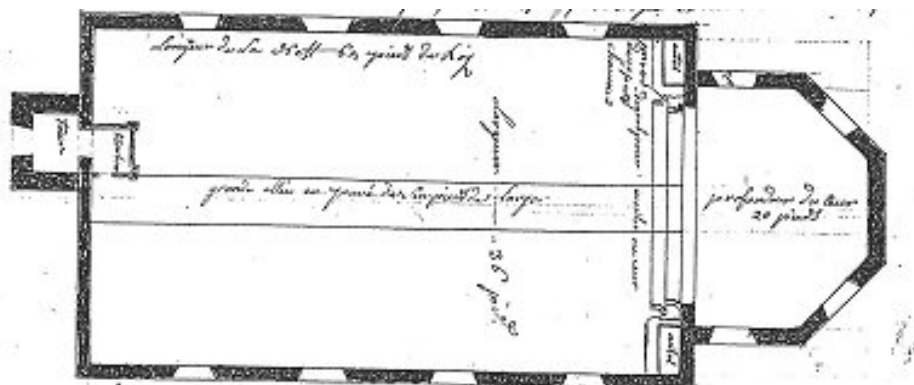


Ce plan ne fut pas réalisé dans sa totalité; les travaux débutèrent fin 1738 et seule la toiture a été réparée. Pour ne pas entreprendre le remplacement la nef, les religieux proposèrent aux habitants la somme de 500 à 600 livres. Désireux d'en terminer et de reconstruire à neuf la nef défectueuse en plusieurs endroits, les paroissiens ajoutèrent 200 livres et proposèrent l'acheminement du matériel. Hélas tous ces engagements restèrent sans suite et les chanoines estimèrent avoir exécuté le traité. Pour éviter une nouvelle visite d'experts, ils incitèrent les villageois à reconnaître la validité de l'ouvrage; l'acte les déchargeant fut signé par Marc Menoux, prieur de l'abbaye de Domèvre, Christophe Marchal, maire et Pierre Marchal, échevin, en présence de douze témoins.

Nouvelles reconstructions de l'église

Les travaux non conformes de 1738 entraînèrent une dégradation accrue. Charles Antoine Messageot, alors chanoine curé de Bonmoutier alerta l'évêque de Toul en 1760; ce dernier délégua le curé de Blâmont accompagné d'experts maçons et charpentiers pour une reconnaissance de l'édifice. L'église fut frappée d'interdit le 15 avril 1761. Le prélat ordonna la démolition du chœur, de la tour, leur reconstruction ainsi que l'agrandissement de la nef. Durant l'interdiction, les paroissiens suivirent la messe... à Petitmont.

Dès avril 1762, les juges du baillage de Vic condamnèrent le chanoine Messageot à entreprendre les travaux nécessaires. On ordonna la saisie de ses dîmes pour une durée de trois ans. Le chœur fut reconstruit en 1763 et le religieux demanda à être déchargé de la nef. Peu soutenu, voire sacrifié par ses pairs lors de son procès, il les fustigea en mars 1764 dans une longue lettre, critiquant leurs agissements et le non respect des ordonnances de l'évêque: travaux exécutés à l'économie, recommandations des experts ignorées, décharge conclue avec les habitants discréditant l'abbaye... Cette missive jeta le trouble dans l'esprit du prieur qui devint plus conciliant, ce qui permit l'achèvement de la nef en 1769. Charles Antoine Messageot quitta Bonmoutier en 1766 pour la cure d'Ibigny.



Plan de la reconstruction de 1774 (A.D. 54: H 1464)

Lors de la signification de la fin des travaux le 12 février 1769, les habitants émirent des doutes quant à la solidité de l'édifice et au vu de l'inclinaison anormale du clocher, ils la refusèrent. Les chanoines n'avaient dès lors plus d'autre choix que de proposer son remplacement "si mieux n'aiment encore les intimés une église à bâtir à neuf.

Présenté aux habitants le 27 février 1774, en présence du sous-prieur de l'abbaye, le plan de la nouvelle église fut homologué par le Maître des Requêtes de Metz le 3 mars. S'en suivit la démolition de l'ancien édifice puis l'édification du nouveau, au même endroit.

L'église actuelle, bâtie en 1774-1775 fut remaniée au XIXe siècle: on ajouta une sacristie accrochée au premier pan de chœur, côté nord et en 1835 on construisit un nouveau clocher. En 1926, une flèche couverte d'ardoises remplaça le toit pyramidal fait de bardeaux.



Photographies anciennes de l'église de Val-et-Châtillon

Roger CORNIBE

Vous pouvez retrouver la version complète de l'article dans la revue Annales de l'Est, n° spécial 2010, p.37-49.

*L'abbaye de Saint-Sauveur-en-Vosges,
mille ans d'histoire*

Sous la direction
de Catherine Guyon
et de Cédric Andriot

Présence des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Val-et-Châtillon (1836 - 1963)

La Congrégation des Sœurs de la Doctrine Chrétienne trouve ses origines dans le Toulinois à la fin du 17^{ème} siècle. Aujourd'hui, sa présence s'étend sur quatre continents. Sa mission porte en elle une visée éducative qui oriente son service auprès des jeunes, des malades, dans les paroisses ou parmi les plus démunis. C'est par ce biais là qu'à un moment de « notre » histoire, une communauté de quelques sœurs est venue s'implanter à Val-et-Châtillon sur une durée de près de 130 ans.

En 1836, près de 160 enfants sont scolarisés dans notre commune. Les garçons sont confiés à un instituteur tandis que les filles sont regroupées dans une classe attribuée à une sœur de la Doctrine Chrétienne. C'est sœur Bernardine Lamiral qui a en charge l'éducation des filles du village.

En 1843, les demoiselles Catherine Henriette Souhait, préfète de la Congrégation, et sa sœur Marie Louise, sœur de la Doctrine Chrétienne font don d'un autel à l'église. C'est ce qu'indique le texte gravé dans la pierre au pied du maître autel situé dans le fond du chœur de l'église du Val.



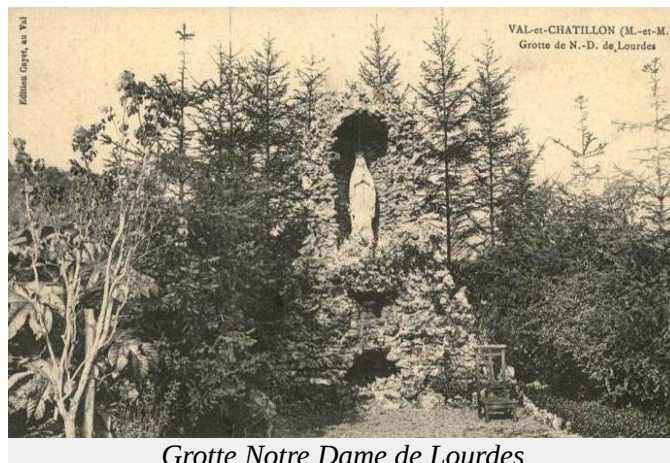
Maitre-autel de l'église de Val-et-Châtillon utilisé jusqu'à la réforme liturgique du Concile Vatican II

En raison du nombre croissant d'enfants et la surcharge évidente des salles de classe, sœur Bernardine sera épaulée de 1837 à 1846 par sœur Jeanne Josèphe Martinet. Cette dernière sera remplacée par sœur Philomène Samson de 1847 à 1865, date à laquelle sœur Bernardine Lamiral quittera également le village où elle resta plus de trente années. De nouvelles religieuses s'installent dans la commune. Il s'agit de sœur Marie Bour, sœur Marie George, sœur Anasthasie Richarmet et enfin sœur Stéphanie Perrin, supérieure de la communauté. La guerre de 1870 approche et la supérieure fait le vœu d'ériger une statue à la Sainte Vierge si la commune était épargnée. Informé de ce souhait après les hostilités, le curé en fit part à la population. Ceux qui le pouvaient apportèrent leurs offrandes. La Grotte fut aménagée tout d'abord dans la cour de l'école des filles avec des pierres venant des carrières de Nonhigny. Le culte voué à Notre Dame de Lourdes remonte à 1876. La statue sera plus tard transférée là où nous la connaissons encore aujourd'hui.

En 1881-1882 sont promulguées les lois Ferry instituant en France la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'école républicaine. La loi portant sur la laïcisation de l'école aura beaucoup de mal à entrer en vigueur dans notre commune notamment à l'école des filles dirigée depuis 1836 par des religieuses de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne. L'enseignement du catéchisme dans les salles de classe est interdit, un comble lorsqu'il s'agit de religieuses qui professent ! Val-et-Châtillon, par l'opiniâtreté de son maire, M. René Veillon, sera un des derniers bastions à résister. En raison de ses convictions religieuses, M. Veillon souhaitait maintenir en place dans sa commune l'ancien système et préférerait de loin des enseignantes religieuses à des laïques. Il parvient à traîner des pieds et à mobiliser la population ainsi que les élus municipaux qui donnent leur bénédiction aux souhaits du premier magistrat. Tous les meilleurs arguments sont avancés dans les différents échanges de courrier qu'il entretient avec

l'inspecteur primaire et même avec le ministre de l'instruction publique ! Le combat est perdu en 1902 lorsque l'école des filles devient laïque.

Le 18 juin 1904, sœur Marie décède subitement lors d'une leçon de catéchisme. Ancienne institutrice d'une des classes de filles, elle était devenue aide de l'asile après 1902. Le maire demande à la Supérieure générale de la Congrégation de la remplacer avant qu'une « laïque » n'occupe le poste mais aucune réponse ne lui sera adressée. En novembre de cette même année, les instituteurs demandent, avec l'aval de leur hiérarchie, le retrait des crucifix dans les classes. Cette nouvelle « affaire » choquera profondément le maire et la population.



Grotte Notre Dame de Lourdes

En mars 1905, le conseil municipal doit délibérer quant à la laïcisation de l'ancêtre de notre école maternelle actuelle. C'est ainsi que s'achève l'ère où les sœurs congréganistes enseignaient. Une parade est trouvée rapidement grâce à la mise en place d'une garderie dirigée par les religieuses. Vexé de cette humiliation, M. Veillon ne jugera pas important de se rendre à une convocation par l'inspecteur primaire à Lunéville.



Reposoir devant la salle des fêtes

L'activité religieuse n'en est pas moins intense car presque toutes les filles fréquentent le tout nouveau patronage Notre Dame de Lourdes dirigé par Madame Veillon, secondée par sœur Marie Thérèse, sœur du vénérable père Umbricht. Dans les maigres archives qui subsistent à la maison-mère de la Congrégation à Nancy, on peut retrouver un courrier adressé à la supérieure générale par la supérieure de la communauté du Val dans lequel est décrit tout le programme des activités bien chargé développé par le patronage comme suit en 1908. Chaque dimanche et jour de fêtes, des réunions après les vêpres sont prévues ainsi que des répétitions et des représentations théâtrales. Chaque mardi et vendredi, de 19h30 à 21h, les jeunes filles du patronage reparties en groupe apprennent à coudre, à raccommoder, à repasser et plus tard lorsque les premiers chapitres sont bien assimilés, il y a lieu de mettre en place des leçons de cuisine. Chaque jeudi après-midi, de 13h30 à 17h, c'est le moment de la réunion dite de « l'ouvrier de l'Enfant Jésus » pour les fillettes âgées de 9 à 13 ans, qui sont initiées elles aussi à l'art ménager mais également à l'histoire sainte et au catéchisme grâce au concours bienveillant de sœur Marie Thérèse et de Madame Veillon. Une « garderie des saints Anges » réunit environ 70 enfants. Fin 1908, on estime la fréquentation du patronage à 170 enfants, fillettes et jeunes filles, dont certaines âgées de plus de vingt ans.

Au décès de Monsieur Veillon, en 1920, sa veuve fait don à la Société Cotonnière de Lorraine de sa propriété avec la promesse qu'elle soit utilisée au fonctionnement du patronage devenu par la suite fondation « René Veillon ».



FONDATION RENE VEILLON

En juin 1921, sœur Madeleine Jaeger (1887-1963), originaire du Luxembourg, et plus connue sous le nom de « chère sœur Henriette », arrive dans notre commune où elle restera plus de quarante ans devenant un personnage incontournable des pages récentes de la vie de notre village. Elle fut tour à tour infirmière et supérieure de la communauté. En mai 1957, elle reçut des mains du maire, M. Gratiën Lorrain, les insignes de chevalier du Mérite Social en remerciement pour tout le travail accompli en faveur des habitants chez qui elle n'hésitait pas à venir en aide pour les soigner ou les assister nuit et jour. Sœur Henriette sera rejointe ensuite par sœur Angèle Renaud (1908-2002), qui de 1948 à 1958 œuvra auprès des enfants de la garderie. De 1956 jusqu'à la fin de la présence des sœurs, sœur Saint Denis Bernez (1897-1983) s'attela à la charge dédiée aux œuvres paroissiales mais également devint supérieure de la communauté.

En 1963 se tourne une page définitivement avec le départ des trois dernières sœurs qui animaient l'œuvre sociale de la Fondation. C'est ainsi que s'achève la présence de religieuses dans notre commune, venues au départ pour enseigner puis progressivement pour s'occuper de la jeunesse et transmettre à ces nombreuses fillettes et filles l'art d'être une bonne ménagère et une bonne chrétienne. La fondation Veillon, dernier vestige visible de ce passage n'est plus. Dans la nuit du 10-11 décembre 1969, vers minuit, le feu commença à ravager sévèrement la Fondation. L'incendie se propagea rapidement détruisant complètement la bâtisse. Beaucoup de personnes se rendirent sur place pour assister à ce spectacle de désolation. Le lendemain matin, il ne resta plus qu'un tas de cendres de cette institution où beaucoup d'enfants étaient passés.



Sœur Henriette décorée chevalier du Mérite Social en 1957

Sœur Lucienne, une sœur de la Doctrine Chrétienne originaire du Val

C'est à Val-et-Châtillon, son village auquel elle restera attachée si fidèlement tout au long de sa vie, que naît le 18 septembre 1921 Renée Grandidier. Après des études sur les bancs de l'école communale devenue laïque moins de deux décennies auparavant. Lors de la seconde guerre mondiale, fin août 1943, le maire Louis Canaut décède subitement. Son successeur, Gratien Lorrain, procède à une réorganisation des services de mairie et nomme comme employée la jeune Renée Grandidier, alors âgée de 22 ans. Quelques années plus tard, en 1951, elle entre dans la vie religieuse au sein de la Congrégation des sœurs de la Doctrine Chrétienne. Elle commence par des études entre 1951 et 1953. De 1953 à 1956, elle devient directrice d'une école ménagère à Beaune. Elle va successivement exercer la même fonction dans différentes villes comme à Nancy entre 1956 et 1959, à Sarrebourg entre 1959 et 1971. De 1971 à 1977, elle est la supérieure d'un pensionnat à Verdun. Elle est rappelée cette année-là à Nancy, comme secrétaire de gestion. En 1984 et ce pendant douze années jusqu'en 1996, elle sera au service du diocèse de Nancy-Toul. En 1996, elle accède à une autre fonction au sein de sa congrégation puisqu'elle endosse les habits d'économe à la maison de retraite saint Joseph des sœurs de la Doctrine Chrétienne, située à Nancy. Le 9 juillet 2000, sœur Lucienne entre dans sa Pâque et rejoint Celui à qui elle a remis sa vie quelques mois seulement avant son jubilé. Elle est inhumée trois jours plus tard, le 12 juillet, au cimetière communal de Val-et-Châtillon, revenant ainsi au point de départ « au Val » après une vie bien remplie au service des autres et notamment des jeunes. Toute sa vie, elle a essayé d'être Vraie montrant un grand courage et n'ayant pas peur du travail qui l'attendait.



Olivier BENA

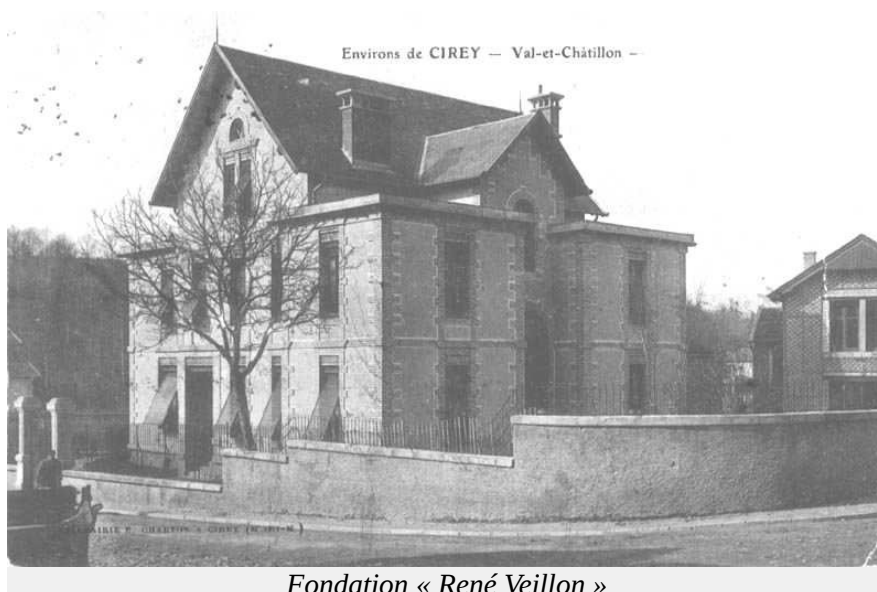
Sources :

Val-et-Châtillon : son passé – ses gens de Roger Cornibé.

Archives de la maison-mère de la congrégation située à Nancy : www.doctrine-chretienne.com

Avec la collaboration de Sœur Bernadette DURR : <http://www.surlesroutesdeladoc.fr>

Merci à Alain Grandidier pour la photographie de Soeur Lucienne.



In Memoriam : Monsieur l'abbé Paul Vittemer (1921-2010)



L'abbé VITTEMER

Photographie confiée par le directeur du lycée
Notre Dame Saint Sigisbert de Nancy

L'an dernier, j'évoquais dans ces mêmes pages la mémoire de l'abbé Senger, dernier curé en titre de la paroisse Saint-Laurent de Val-et-Châtillon, décédé début 2009. Cette année, je souhaiterais rendre hommage à un des anciens pasteurs du Val qui nous a quittés au début de l'été, Monsieur l'abbé Paul Vittemer, dernier curé en titre vivant. Né à Toul, dans l'ancienne cité épiscopale, le 6 juillet 1921, Paul, Adrien Vittemer entre au séminaire après une scolarité classique. Il est ordonné diacre le 6 avril 1946 et seulement deux semaines après, il devient prêtre le 20 avril 1946, la veille de Pâques.

Le jeune prêtre qu'il était alors quitte la Lorraine pour la ville Eternelle de Rome où il fait des études. Il obtient une licence en philosophie scolastique et est licencié ès lettres. Trois années s'écoulent, et à son retour en France, il est nommé de 1949 à 1950 vicaire à Benney.

L'année suivante, il doit exercer le même ministère à Saint Jacques à Lunéville mais sa nomination est caduque car il devient professeur au Grand Séminaire jusqu'en 1953, date à laquelle il pose ses valises dans notre commune. Il y restera cinq ans jusqu'en 1958.

Au regard de son parcours, il est très intéressant de noter que Val-et-Châtillon sera la seule paroisse où il exercera la fonction de curé. Durant son passage dans notre village, plusieurs faits sont à mentionner. Le fin connaisseur de la cité romaine qu'il devait être pour y avoir vécu trois années y conduira en pèlerinage en 1955 une délégation de paroissiens. La seule trace visible de sa présence est l'installation de nouveaux vitraux pour l'église (voir ci-dessous).

Le 10 août 1958, en la fête de Saint Laurent, il est nommé à la prestigieuse école Saint Sigisbert à Nancy comme professeur. Il y effectuera quasiment toute sa carrière jusqu'en 1982. Il est appelé à l'évêché comme archiviste-adjoint avant d'occuper le poste d'archiviste principal en 1985 jusqu'en 1997, date à laquelle il reste à la disposition de la Chancellerie.

En 2006, à l'âge de 85 ans, il se retire à la Villa Saint Pierre Fourier où il décède quatre années plus tard, le 23 juin 2010. Ses obsèques sont célébrées en l'église Saint Evre à Toul le 28 juin, suivies de son inhumation dans sa ville natale. Le dimanche 11 juillet, une messe a été célébrée à son intention en l'église de Val-et-Châtillon. *Requiescat in pace !*

Olivier BENA

Les vitraux de l'église Saint-Laurent de Val-et-Châtillon

Après avoir évoqué successivement dans les précédents bulletins la grotte Notre Dame de Lourdes, l'orgue Jeanpierre et les cloches, je voudrais prolonger l'hommage à l'abbé Vittemer en m'attachant plus particulièrement aux vitraux de l'église notamment aux deux présents dans le chœur.

En 1955, le conseil municipal prend la décision de pourvoir l'église de nouveaux vitraux à l'initiative des paroissiens et de l'abbé Vittemer. Une demande est faite au diocèse afin que soient conseillés des maîtres verriers. La commission en charge de la reconstruction des églises après la guerre donne l'adresse d'un atelier verrier nancéen, la maison Georges Gross, à qui la commune attribue l'exécution d'une série de vitraux. La seule exigence posée par les paroissiens est que Saint Laurent, saint patron de la paroisse soit représenté dans les vitraux.

Il s'avère qu'il n'existe plus aujourd'hui aucune trace des études réalisées, des maquettes ou encore des cartons. En effet, douze années suffiront à voir la fin de l'activité de la maison Gross et la destruction vraisemblablement volontaire des archives. Les seuls vestiges qui demeurent sont les verrières exécutées que l'on peut retrouver dans de nombreuses églises plus ou moins éloignées de nous comme à Amenoncourt, Ancerville, Herbéviller, Bayon, Toul ou encore à Marpaps dans les Landes !

Saint-Laurent, qui es-tu ?

Saint Laurent naît en 210 et 220 à Huesca en Espagne. Afin de compléter ses études, il est envoyé à Saragosse où il fait la connaissance du futur Pape Sixte II. Ce dernier l'établit le premier des sept diacres attachés au service de l'église romaine.

Par sa qualité, il a en charge la garde du Trésor de l'église et la distribution des revenus aux pauvres. Le pape Sixte II lui ordonne ensuite de distribuer aux pauvres toutes les richesses dont il est dépositaire, dans la crainte qu'elles ne tentent la cupidité des persécuteurs. Saint Laurent offre donc aux indigents tout l'argent qu'il a entre les mains, puis vend les vases et les ornements sacrés, et en emploie le produit de la même manière.

Cependant le préfet de Rome, informé que l'église possède des trésors, fait venir Saint Laurent et lui enjoint de les livrer pour les besoins publics. Le saint diacre demande un peu de temps et fait venir les orphelins, puis dit au préfet en les lui montrant :

« Voilà les trésors de l'Église, que je vous avais promis. J'y ajoute les perles et les pierres précieuses, ces vierges et ces veuves consacrées à Dieu; l'Église n'a point d'autres richesses ».

À cette vue, le préfet entre en fureur, et lui rétorque que les tortures qu'il aura à souffrir seront prolongées et que sa mort ne sera qu'une lente et terrible agonie. Ayant ordonné qu'on dépouille Saint Laurent de ses habits, il le fait d'abord déchirer à coups de fouet, puis étendre et attacher sur un gril, de manière que les charbons placés au-dessous et à demi allumés ne doivent consumer sa chair que peu à peu.

La légende rapporte qu'il subit son martyre vers 258 sans plainte, priant pour l'Église de Rome jusqu'à son dernier soupir. Lors de son agonie, on lui prête les paroles suivantes :

« Voici, misérable, que tu as rôti un côté ; retourne l'autre et mange ».

Saint Laurent est fêté le 10 août. Il est également le saint patron des pauvres.

Brève lecture des vitraux du chœur :



Situé sur le coté gauche du chœur, ce vitrail représente Saint Laurent distribuant des pains aux démunis qui s'agenouillent à ses pieds. Il y a un homme, une femme et même un enfant.

Parmi ses attributs, remarquons que Saint Laurent est vêtu d'une dalmatique, vêtement liturgique du diacre. Elle est de couleur rouge, symbole de son martyre. L'auréole au-dessus de sa tête manifeste sa sainteté.



Situé sur le coté droit du chœur, ce vitrail représente le martyre de Saint Laurent vers 258. Attaché à un gril, sa chair est peu à peu consumée par des flammes rougeoyantes. Son regard est tourné vers le Christ en croix, symbole de son martyre pour l'Eglise. Pour Saint Laurent, « les véritables richesses de l'Eglise, ce sont ses pauvres ».

A l'issue de cet article, une question me taraude encore, pourquoi notre paroisse a-t-elle choisi de se placer sous le patronage Saint Laurent ? Pourquoi n'a-t-elle pas conservé le culte voué à Saint Pierre et à la Vierge Marie comme au temps de l'abbaye de Bonmoutier ? Pourquoi ne pas avoir dédié l'église à Saint Benoît, dont la règle rythmait la vie des religieux de jadis et dont nous conservons une relique ? La seule réponse plausible que j'ai jusqu'ici put trouver réside dans le livre de Roger Cornibé que je cite : *un acte du 19 août 1688, signé du père Charles Henri le Bègue, abbé de Domèvre, fait état d'une confrérie de Saint Laurent à Bonmoutier, confrérie qui aura été de courte durée car aucune trace n'en a été retrouvée plus tard.*

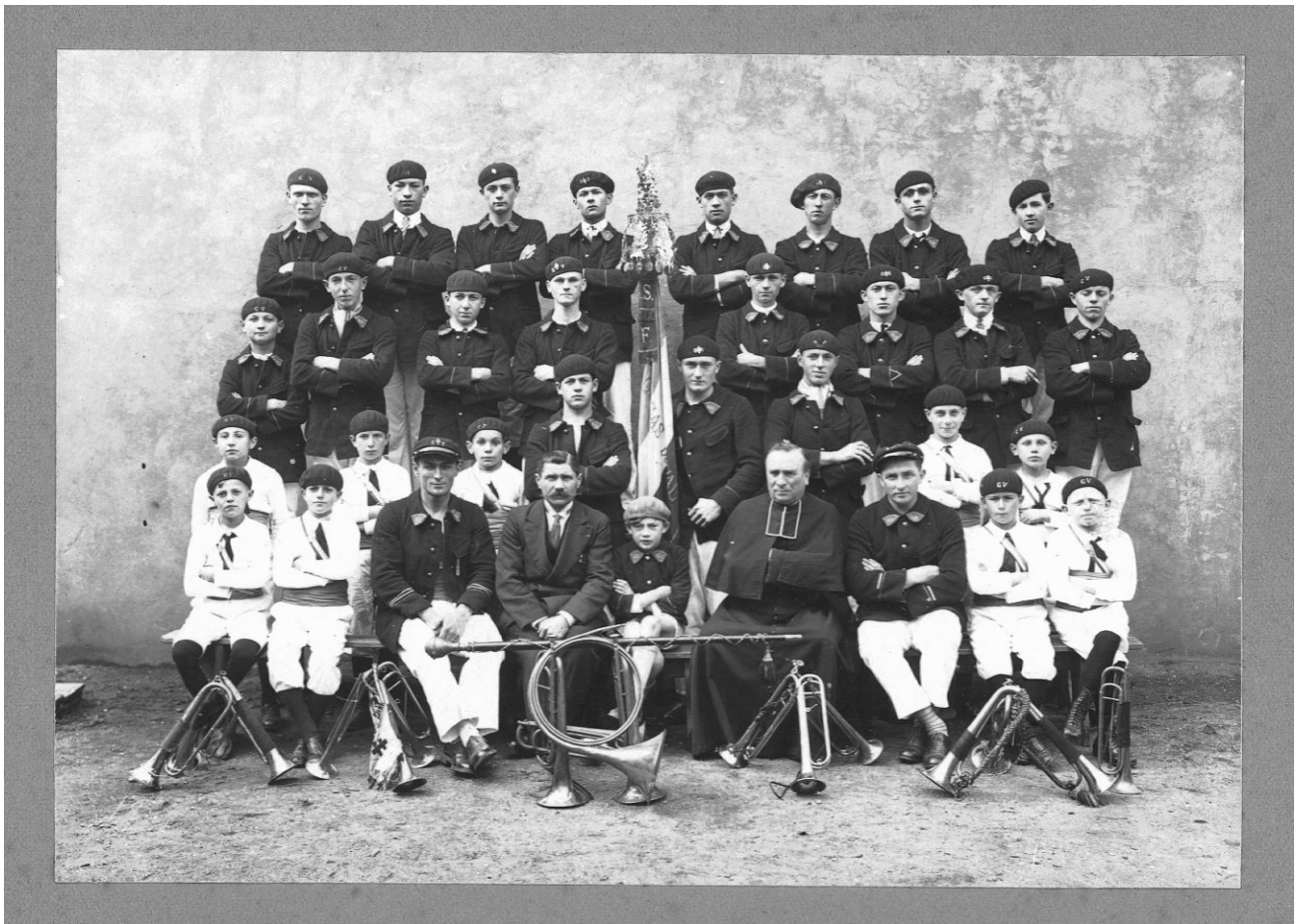
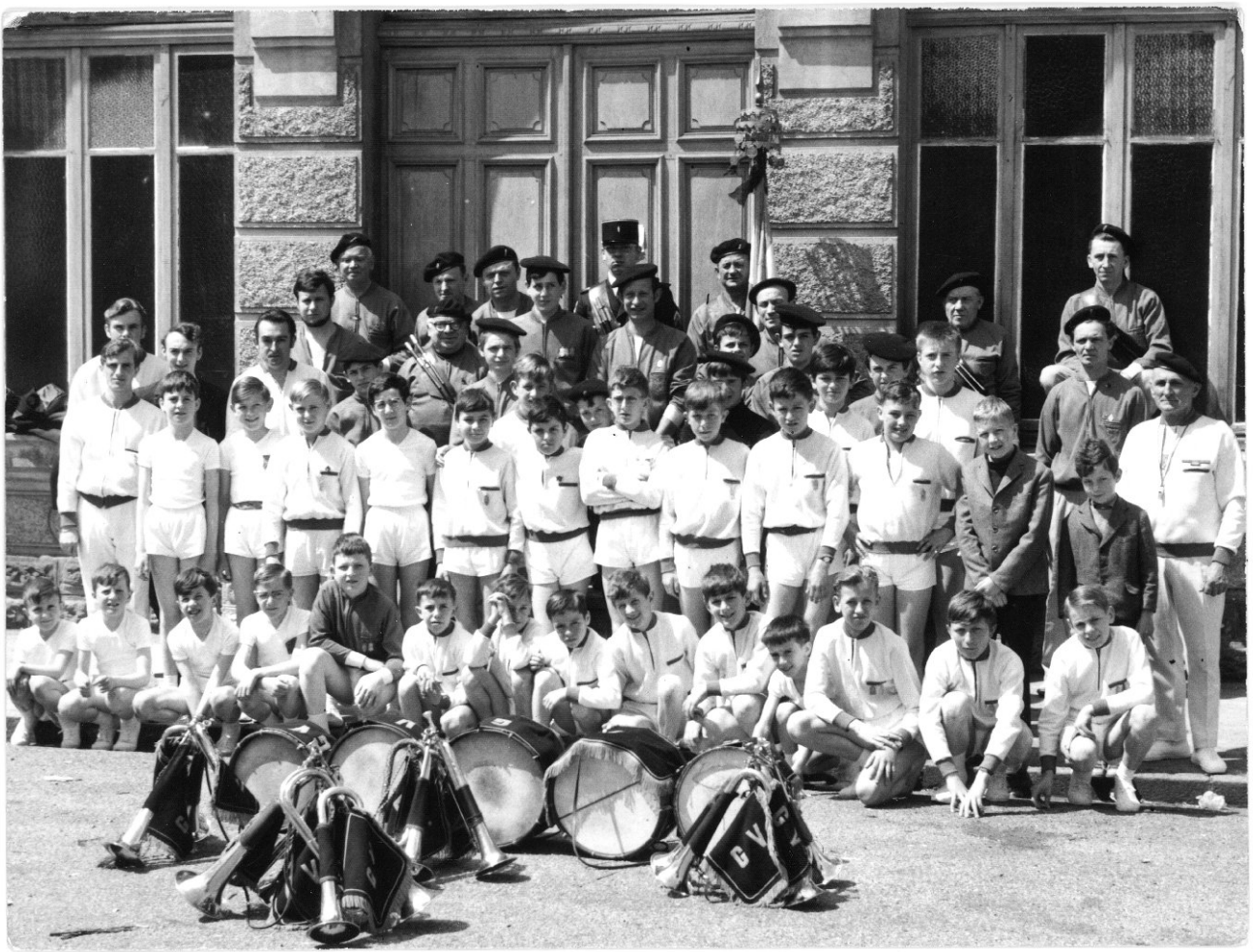
Olivier BENA

Crédit photographique : Père Loppinet

Exposition « Gas du Val »

Retrouvez quelques photographies de l'exposition qui eut lieu en mai 2010 :





VAL ET CHATILLON

Une salle comble a vivement applaudi "L'Enfant du Bon Dieu"

C'est un triomphal succès qu'ont remporté les « Gas du Val » dans une impeccable interprétation de « L'enfant du Bon Dieu », pièce en trois actes retraçant d'une façon très juste la vie et le bon cœur d'un groupe de clochards.

Le spectacle avait été monté avec soin par les Anciens, qui avaient à leurs côtés quelques jeunes, ainsi que Mme Renée Krummenacker. Tous les acteurs ont rivalisé de talent et de brio et il serait difficile de dire lequel fut le meilleur. Ainsi, grâce à la qualité de leur interprétation, cette comédie fut suivie avec intérêt par tous les spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs bravos.

Citons encore au programme de cette soirée : « La déclaration d'impôts », les intermèdes de MM. J. Grandjean et M. Sauthieu, et les morceaux de choix exécutés par la Fanfare du Val.

Qu'on nous permette une mention à M. Jules Grandjean, régisseur, ainsi qu'à M. P. Mathys, pour avoir mis sur pied cette séance récréative dont le succès a dépassé toutes les espérances.

L'apothéose en était le chant fédéral, chanté par la société des « Gas du Val », adultes et pupilles, en tenue de « gym » qui, sous la lumière multicolore des projecteurs, formait un ensemble du plus joli effet.

La troupe artistique des « Gas du Val ». Debout, de gauche à droite : MM. Loussert, J. Cuny, J. Kraumm enacker, J. Silberzann (Zim). Assis : MM. Dardaine, P. Godot, H. Génai re, R. Kraummenacker, A. Vauthieu, le petit Pierrot Ramella. (Photo Vlog, à Cirey-sur-Vezouze.)





Merci à toutes les personnes qui ont prêté des documents.

Pour en apprendre plus, voir : *La Société « Les Gas du Val »* par Olivier BENA, bulletin 2009, p. 37.

✉ Mairie de Val-et-Châtillon
Grande Rue
54480 VAL-ET-CHATILLON

☎ 03.83.42.51.07

📠 03.83.42.59.59

🌐 mairie.val-et-chatillon@wanadoo.fr
<http://www.val-et-chatillon.com>